



RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31
DÉCEMBRE 2008

- Rapport de gestion
- Rapport de certification des réviseurs comptables
- Rapport des Commissaires aux Comptes



Sommaire

Sommaire	2
Informations sur la société	3
Rapport de gestion	4
Bilan consolidé.....	15
Compte de résultat consolidé	16
État des variations des capitaux propres consolidés	17
Tableau de Flux de Trésorerie consolidé	18
Principes comptables et notes explicatives	20
01. Informations relatives à la société.....	20
02. Critères de rédaction	20
03. Périmètre de consolidation.....	25
04. Choix spécifiques et estimations comptables significatives	26
05. Synthèse des principaux critères comptables.....	27
06. Informations sectorielles	36
07. Immeubles, installations et machines.....	39
08. Immeubles de placements	41
09. Actifs incorporels.....	42
10. Contrôle de la perte de valeur d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée	43
11. Autres actifs non courants	44
12. Stocks	44
13. Créances sur clients.....	45
14. Créances fiscales	46
15. Actifs financiers détenus à des fins de transaction	46
16. Trésorerie et équivalents de trésorerie	46
17. Capital social et réserves.....	47
18. Financements à court et moyen-long terme	48
19. Provisions pour risques et charges	49
20. Avantages au personnel et fonds de retraite.....	50
21. Dettes commerciales et autres dettes (courantes)	53
22. Dettes fiscales	54
23. Autres actifs et passifs courants	54
24. Autres charges et produits.....	54
25. Impôts.....	59
26. Bénéfice (perte) par action.....	62
27. Engagements	63
28. Information sur les parties liées	64
29. Gestion du risque financier : objectifs et critères.....	65
30. Instruments financiers	67
31. Événements postérieurs à la date du bilan	68
Rapport de certification des réviseurs comptables.....	70



Informations sur la société

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Callisto Fedon	(président)
Italo Fedon	(administrateur)
Piergiorgio Fedon	(administrateur)
Angelo Da Col	(administrateur)

« COLLEGIO SINDACALE » (commissaires aux comptes)

Pio Paolo Benvegnù	(président)
Maurizio Paniz	(« sindaco »)
Tomba Demetrio	(« sindaco »)
Mario De Gerone	(« sindaco »)
Pettinato Antonio	(« sindaco »)

RAISON SOCIALE ET SIÈGE SOCIAL

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.
Via dell'Occhiale, 11 - Vallesella
32040 Domegge di Cadore (BL)
Inscription au registre des entreprises de Belluno n° IT00193820255

CABINET D'AUDIT

Mazars & Guérard S.p.A



Rapport de gestion

Préambule

Les actions ordinaires de la société mère du Groupe Fedon, Giorgio Fedon & Figli S.p.A., sont cotées au Marché Euronext Paris - Compartiment C depuis le mois d'avril 1998.

À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement européen n° 1606 en juillet 2002, le Groupe Fedon a adopté les Principes Comptables Internationaux (IAS/FRS), édictés par l'International Accounting Standards Board.

Le bilan consolidé du Groupe Fedon au 31 décembre 2008 a été rédigé conformément aux principes comptables internationaux IAS/FRS.

Données synthétiques

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation	55.581	60.734
Produits d'actifs destinés à la cession	-	-
Total	55.581	60.734
Marge brute d'exploitation	(531)	(2.246)
Marge brute d'exploitation (en pourcentage)	-0,96%	-3,70%
Résultat d'exploitation avant amortissement, frais financiers et impôts	3.349	1.495
Résultat net d'exploitation	(3.295)	(4.831)
Résultat net des actifs destinés à être cédés	0	55
Bénéfice net total de l'exercice	(3.295)	(4.776)
Résultat (part des minoritaires)	(44)	(47)
Résultat du Groupe	(3.251)	(4.729)
Marge nette (en pourcentage) calculée sur les produits, y compris ceux des actifs destinés à la cession	-5,93%	-7,86%
Capitaux propres des actionnaires de la société mère	14.312	17.006
Intérêts minoritaires	(45)	(1)
Effectif – nombre moyen mensuel	1.223	1.142
Bénéfice par action		
- base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	-€ 1,75	-€ 2,74
- dilué, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	-€ 1,75	-€ 2,74



Le scénario économique

Messieurs les Actionnaires,

Le Groupe Fedon est depuis de nombreuses années le leader international du secteur de la production et de la commercialisation des étuis à lunettes et accessoires pour le secteur optique et il a procédé, au cours des cinq dernières années, à d'importantes diversifications dans le secteur de la maroquinerie sous la marque Giorgio Fedon 1919 et dans le secteur de l'automatisation industrielle. Le cœur de métier de la société reste cependant la production et la commercialisation d'étuis à lunettes destinés aux grands fabricants italiens et étrangers du secteur optique.

L'activité du Groupe au cours de l'année 2008 s'est déroulée selon les directives générales du plan triennal mis en place l'année dernière, permettant une amélioration considérable de tous les indicateurs économiques par rapport à l'exercice précédent, comme nous l'examinerons plus avant.

Il faut toutefois souligner que la deuxième moitié de 2008 a connu une diminution importante du chiffre d'affaires par rapport à la même période l'année précédente et également par rapport aux prévisions budgétaires qui, pour plus de clarté, coïncident parfaitement avec la première des trois années comprises dans le plan triennal 2008-2010 de réorganisation du Groupe, mentionné précédemment. Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en 2008 s'élève ainsi à 55 581 milliers d'euros par rapport à 60 734 milliers d'euros au 31 décembre 2007, enregistrant une **baisse de 8,5 %**.

Malgré cette baisse, la récupération marquée de la rentabilité de la gestion courante, à la suite des actions entreprises au cours des années 2007-2008 et qui ont été amplement développées dans le *Rapport de Gestion du Groupe Fedon au 31 décembre 2007*, a permis d'obtenir les résultats ci-après :

- **EBITDA** : Le résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) s'élève à 3 349 milliers d'euros par rapport à 1 495 milliers d'euros lors du dernier exercice, en **augmentation de 1 854 milliers d'euros, équivalant à une augmentation de 124 %** ; en d'autres termes, le **principal indicateur** de l'évolution de la gestion courante a **plus que doublé au cours de 2008**.
- **EBIT** : Le résultat d'exploitation demeure négatif pour un montant de 531 milliers d'euros, mais est en nette amélioration par rapport à l'année précédente où il atteignait un montant négatif de 2 246 milliers d'euros, en **augmentation de 1 715 milliers d'euros, équivalant à une augmentation de 76,4 %**.
- **EBT** : Le résultat avant impôt est négatif pour un montant de 2 371 milliers d'euros par rapport à celui de l'exercice précédent, lui aussi négatif, pour 4 382 milliers d'euros, laissant apparaître **une augmentation de 2 011 milliers d'euros, équivalant à une augmentation de 45,9 %**.

L'EBIT et l'EBITDA sont des mesures utilisées par la direction de la Société afin de contrôler et d'évaluer son évolution opérationnelle et ne sont pas identifiées en tant que mesures comptables dans le cadre des IFRS. Elles ne doivent donc pas être considérées comme des mesures alternatives pour l'évaluation de l'évolution de résultat du Groupe. La direction estime toutefois que l'EBIT et l'EBITDA sont des paramètres importants pour mesurer les performances du Groupe.

L'EBITDA est défini comme le résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des immobilisations.

L'EBIT est défini comme le résultat d'exploitation avant les charges et les produits financiers et les impôts sur le bénéfice de la période.



L'EBITDA, déjà redevenu positif en 2007, enregistre une augmentation considérable au cours de l'exercice 2008, équivalant à 6,0 % du chiffre d'affaires par rapport à 2,5 % l'année dernière et de façon beaucoup plus prononcée par rapport aux prévisions budgétaires, soit environ 3,9 % du chiffre d'affaires. Ce résultat est dû à une amélioration significative de la marge, principalement dans le cœur de métier du Groupe et à une action efficace de réduction des frais fixes.

Le résultat avant impôts (EBT), bien que négatif, met en lumière une récupération globale d'environ 2,0 millions d'euros. Cette récupération confirme que le Groupe a pleinement atteint les objectifs du plan triennal et que la récupération globale au cours des années 2007-2008 s'élève approximativement à 6,8 millions d'euros, conséquence directe des nombreux projets d'amélioration mis en place depuis le début de l'année 2007.

Ces projets ont été amplement décrits dans le *Rapport de Gestion du Groupe Fedon au 31 décembre 2007*. Nous désirons cependant mentionner ci-après les projets les plus significatifs.

- La réorganisation de la structure organisationnelle de la société et, en particulier, des ateliers de production en Italie a été menée à bien. La diminution de la capacité de production en Italie aura un impact significatif sur les « Charges de personnel » au cours de l'année 2009, alors qu'en 2008, la diminution est limitée à 636 mille euros après les charges importantes soutenues pour le recours aux amortisseurs sociaux.
- La politique de réorganisation de la logistique a été réalisée avec succès et, en vertu d'un meilleur équilibre entre la production et l'achat, il a été possible de réduire le poids des « Achats des matières premières et fournitures » sur le chiffre d'affaires de 2,0 % (avec une récupération de 2,5 % au cours des années 2007-2008)
- L'organisation des succursales commerciales, et plus particulièrement des activités en France, en Allemagne et aux États-Unis, a été redéfinie en fonction des potentiels réels de chaque marché. Les effectifs ont été réduits, d'importants contrats de services ont été renégociés, de nombreux frais fixes ont été réduits et enfin certaines activités ont été transférées à la société mère. Toutes ces actions ont permis une amélioration partielle des performances malgré la conjoncture économique et, notamment, ont créé les conditions pour que le nouvel exercice 2009 puisse tirer pleinement avantage des économies réalisées.
- Les nombreux projets de réduction des coûts, à la fois dans les domaines techniques et commerciaux ainsi que dans les domaines administratifs et logistiques ont ensuite connu des résultats très positifs qui ont mené, au cours de l'exercice 2008, à une diminution des « Achats de prestations de services » pour un montant d'environ 2,0 millions d'euros (avec une diminution d'environ 5,1 millions au cours des années 2007-2008). Il faut également souligner en ce sens que l'activité réalisée a cependant permis de réaliser un résultat partiel car de nombreux services ont été revus en cours d'année. Ce qui signifie que l'impact sur les coûts sera certainement plus significatif au cours de l'année 2009.



Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Actifs d'exploitation			
Produits des ventes et des services	06	55.581	60.734
Autres produits	24	1.254	597
Achat matières premières et fournitures	24	(24.896)	(28.464)
Achat de prestation de services	24	(12.074)	(14.060)
Redevances de crédit-bail	24	(1.711)	(1.750)
Charges de personnel	24	(15.227)	(15.863)
Autres provisions et autres charges	24	(823)	(845)
Correction des frais	24	1.245	1.146
Amortissements	24	(3.674)	(3.318)
Dépréciation des immobilisations		(206)	(423)
Résultat d'exploitation		(531)	(2.246)
Charges financières	24	(3.414)	(2.854)
Produits financiers	24	1.574	718
Résultat avant impôt		(2.371)	(4.382)
Impôts sur les bénéfices	25	(924)	(449)
Résultat net d'exploitation		(3.295)	(4.831)
Actifs destinés à être cédés		0	55
Résultat net des actifs destinés à être cédés		0	55
Résultat net de l'exercice	27	(3.295)	(4.776)
Résultat (part des minoritaires)		(44)	(47)
Résultat du Groupe		(3.251)	(4.729)
Bénéfice par action			
- base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74
- base, pour le bénéfice découlant des actifs d'exploitation distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74
- dilué, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74
- dilué, pour le bénéfice découlant des actifs d'exploitation distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74

L'exercice clôturé au 31 décembre 2008 indique un résultat négatif net de 3 251 milliers d'euros à comparer au résultat négatif de 2007 de 4 729 milliers d'euros. Il faut toutefois souligner qu'en raison de l'incertitude qui caractérise les prévisions à mi-période, la société mère a récupéré, au cours de l'exercice 2008, une partie des impôts anticipés affectés au cours de l'exercice 2006 pour un montant de 500 mille euros. De plus, en adoptant des critères de prudence, la société mère a décidé de ne pas affecter d'impôts anticipés supplémentaires pour l'exercice 2008, qui s'élèveraient à 535 mille euros et



qui porteraient le résultat net de l'exercice à 2 716 milliers d'euros.

La valeur des produits des ventes et des services est équivalente à 55 581 milliers d'euros par rapport à 60 734 milliers d'euros au 31 décembre 2007, en diminution de 8,5 %. Cette diminution est due principalement au ralentissement général des ventes au cours du second semestre de l'année 2008, et plus particulièrement dans certaines zones géographiques telles que les États-Unis, le Japon et la Russie qui ont connu une réduction significative de la valeur de leurs produits au cours de l'exercice 2007.

Le résultat d'exploitation avant amortissement (EBITDA) est positif et est équivalent à 3 349 milliers d'euros contre un montant de 1 495 milliers d'euros en 2007, alors que le résultat d'exploitation avant impôt est négatif et s'élève à 2 371 milliers d'euros par rapport à un montant négatif de 4 382 milliers d'euros en 2007.

Évolution sectorielle

	Secteur optique			Autres secteurs			Total		
	31/12/2008	31/12/2007	Var. %	31/12/2008	31/12/2007	Var. %	31/12/2008	31/12/2007	Var. %
Produits des ventes	47.229	51.526	-8,3%	8.352	9.208	-9,3%	55.581	60.734	-8,5%
Résultat d'exploitation avant amortissements	4.778	3.173		(1.429)	(1.678)		3.349	1.495	
<i>% sur recettes</i>	10,1%	6,2%		-17,1%	-18,2%		6,0%	2,5%	
Résultat d'exploitation	2.063	486		(2.594)	(2.732)		(531)	(2.246)	
<i>% sur recettes</i>	4,4%	0,9%		-31,1%	-29,7%		-1,0%	-3,7%	

Les produits des ventes du secteur Optique, équivalant à 47 229 milliers d'euros ont enregistré une baisse de 4 297 milliers d'euros, soit une diminution de 8,3 %. Cette baisse importante du chiffre d'affaires est due principalement aux difficultés apparues au cours du second semestre de l'année dernière, qui a connu une forte baisse de la demande, notamment dans les pays de la zone dollar. Par contre, le résultat d'exploitation avant amortissement (EBITDA) est passé d'un montant positif de 3 173 milliers d'euros à un montant positif de 4 778 milliers d'euros. Cette variation est due à une marge contributive plus importante qui a été possible grâce à une répartition plus efficace de la capacité de production dans les différents sites industriels, répartition qui a permis de répondre aux exigences de la clientèle sans renoncer à la marge du produit. Même le résultat d'exploitation (EBIT) est positif pour atteindre un montant de 2 063 milliers d'euros par rapport à un montant de 486 mille euros enregistrés l'année dernière.

En ce qui concerne les autres secteurs, la maroquinerie (Giorgio Fedon 1919) a réalisé un chiffre d'affaires de 4 751 milliers d'euros en baisse de 12,5 % par rapport à l'exercice précédent, imputable à une diminution de la demande aux États-Unis, au Japon et en Russie. La société Expoplay by Fedon S.r.l. (présentoirs pour magasins) a généré un chiffre d'affaires de 2 398 milliers d'euros en augmentation de 6,2 % par rapport à la même période l'année précédente, alors que la société Hawk Automazioni S.r.l. (machines pour l'industrie de la lunetterie et pour l'impression d'images sur des matériaux variés) a réalisé un chiffre d'affaires équivalent à 996 milliers d'euros en baisse de 36,2 % par rapport à l'année précédente. Globalement, les autres secteurs ont enregistré une baisse du chiffre



d'affaires d'environ 0,9 millions d'euros par rapport à l'année 2007.

Malgré la baisse du chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation avant amortissement (EBITDA) est négatif pour un montant de 1 429 milliers d'euros, laissant apparaître une bonne récupération par rapport à l'exercice précédent qui enregistrait un montant négatif de 1 678 milliers d'euros, alors que le résultat d'exploitation est un peu meilleur que celui de l'année précédente, en augmentation d'environ 5 %. Il est clair que les difficultés du marché rencontrées au cours de la seconde moitié de 2008 ont influencé négativement l'évolution de nouvelles activités qui sont encore à la recherche d'une stabilité économique propre.

Effectif

Le tableau suivant mentionne l'effectif du groupe au 31 décembre 2008 et 2007 :

	31/12/2008	31/12/2007
Dirigenti	7	7
Impiegati	181	186
Operai	1.037	1.029
Totale	1.225	1.222
Numero medio nell'anno	1.223	1.142

L'effectif moyen annuel du Groupe est resté pratiquement stable. Une analyse détaillée laisse apparaître une baisse des effectifs en Europe et une hausse en Extrême-Orient, à la suite de la politique industrielle menée au cours des années 2007-2008.

Situation patrimoniale et financière

Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations corporelles	14.668	15.769
Immeubles de placements	1.451	1.433
Immobilisations incorporelles	2.880	2.581
Participations dans des sociétés associées	0	0
Actifs financiers non courants	4.453	5.139
Actifs destinés à être cédés	0	0
Actifs immobilisés	23.452	24.922

Le poste « Actifs immobilisés » mentionné dans le tableau ci-dessus passe de 24 922 milliers d'euros pour l'exercice 2007 à 23 452 milliers d'euros au cours de l'exercice 2008. Cette baisse est due principalement à la diminution des immobilisations corporelles grâce à une réduction des investissements effectués en cours d'exercice. Par ailleurs, les immobilisations incorporelles augmentent par l'effet net de la capitalisation des frais de recherche et de développement, après amortissements, et de la capitalisation des frais de conseil en vue de la création d'instruments de travail en matière de contrôle de gestion.



Fonds de roulement net

(montants en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Stocks	13.042	14.765
Créances commerciales	17.836	20.814
Actifs d'impôt, autres créances et autres actifs courants	3.425	4.264
Dettes commerciales	(10.686)	(12.658)
Dettes fiscales	(56)	(59)
Autres passifs courants	(2.838)	(2.698)
Fonds de roulement net	20.723	24.428

En référence aux postes qui composent le fond de roulement net, il faut signaler la diminution des stocks pour plus de 1,7 millions d'euros, résultant d'une activité plus consciencieuse de planification industrielle et d'achat, des créances commerciales à la suite d'une baisse du chiffre d'affaires et de l'activité de récupération, et des dettes commerciales à la suite de la réduction des achats de matières premières, de produits finis et de services par rapport à l'exercice précédent. La diminution globale du fonds de roulement a également amélioré la situation financière nette du Groupe au cours de l'année 2008.

Endettement Financier Net

Le tableau suivant met en lumière les éléments constitutifs de l'endettement financier net à la clôture de chaque exercice :

(montants en milliers d'euros)		31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	1.124	1.694
Actifs financiers à la juste valeur détenus à des fins de transaction	B	1.903	1.024
Liquidités	C=A+B	3.027	2.718
Financements des actionnaires	E	-	-
Dettes financières courantes bancaires et autres	F	23.418	21.093
Financements à long terme - part courante	G	2.393	4.978
Endettement financier courant	H=E+F+G	25.811	26.071
Endettement financier courant net	I=H-C	22.784	23.353
Financements à long terme - part non courante	J	3.228	5.608
Endettement financier non courant	M=J	3.228	5.608
Endettement Financier Net	N=I+M	26.012	28.961

L'endettement financier net passe d'une valeur négative de 28 961 milliers d'euros au 31 décembre 2007 à une valeur négative de 26 012 milliers d'euros au 31 décembre 2008. Cette variation positive, équivalant à 2 949 mille euros, est générée par une diminution significative de l'endettement à moyen-



long terme à la suite du remboursement du crédit TVA de 2006 pour un montant de 2 000 milliers d'euros (contracté comme avance de crédit), par une augmentation de l'endettement à court terme pour un montant de 2 325 milliers d'euros et par une augmentation de trésorerie principalement générée par la cession d'actions propres.

Liquidités et ressources financières

(montants en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Flux net de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	5.349	(6.539)
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(3.563)	(1.195)
Flux nets de trésorerie relatifs aux activités de financement	(2.343)	8.035
Variation dans la différence de traduction et différence de change	(12)	(130)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(569)	171
Trésorerie en début de période	1.694	1.523
Trésorerie en fin de période	1.124	1.694

Le flux net de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élève à 5 349 milliers d'euros et est compensé par le flux absorbé par les activités d'investissement et par la diminution de l'endettement net.

Actions propres et actions/participations de sociétés dominantes

La Société détient des actions propres acquises à la suite de la délibération de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002.

L'achat a pour but d'entrer en possession d'une quantité d'actions propres qui, tout en respectant la législation en vigueur, seront alors disponibles afin de mettre en œuvre, rapidement et sans se plier à des formalités supplémentaires, les opérations suivantes :

- régularisation du cours des actions en Bourse ;
- attribution d'actions au personnel ;
- utilisation des actions propres à des fins d'échange en cas d'opérations d'achat et/ou d'autres opérations financières.

Par délibération du Conseil d'administration en date du 24 octobre 2008, la Société a décidé de vendre les actions propres qu'elle détenait en vue de financer les activités de l'entreprise sans avoir recours à un nouvel endettement bancaire. La vente, qui s'est déroulée suivant les dispositions légales applicables aux sociétés cotées, a porté sur 132 183 actions propres pour un montant total de 1 030 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2008, la Société détient 46 077 actions ordinaires (équivalant à 2,43 % du total des actions et à 11,02 % du flottant) pour un montant total de 120 milliers d'euros et pour une valeur de marché d'environ 369 milliers d'euros.



Le tableau suivant indique les mouvements des actions propres au cours de l'année 2008 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1^{er} janvier 2008	174.739	451	9,20%
Correction de valeur des actions propres			
Achats	3.521	9	0,184%
Ventes	(132.183)	(340)	(6,936%)
Plus / (moins-values) réalisées			
Situation au 31 décembre 2008	46.077	120	2,45%

Lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres

Le tableau suivant indique le lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres consolidés et ceux de la société mère au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :

	Année 2008		Année 2007	
	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Bilan de la société mère IAS/IFRS	(3.916)	14.659	(4.819)	17.686
Part du résultat et des capitaux propres des sociétés consolidées	(141)	686	(1.329)	(127)
Extourne dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	509	286	1.732	0
Écart d'acquisition	(100)	229	(105)	329
Effet marges intragroupe comprises dans les stocks finaux	9	(347)	(202)	(356)
Effet marges intragroupe non réalisées sur actifs	69	(131)	13	(200)
Évaluation des participations dans des sociétés liées selon la méthode de la mise en équivalence	0	0	(36)	0
Effet extournes plus-value cession branche d'activité	21	(181)	22	(202)
Autres postes mineurs	298	(887)	(52)	(125)
Total résultat et capitaux propres consolidés	(3.295)	14.269	(4.776)	17.005
Total résultat et capitaux propres des tiers	(44)	(45)	(47)	(1)
Total résultat et capitaux propres du Groupe	(3.251)	14.314	(4.729)	17.006

Investissements

En cours d'exercice, le Groupe a effectué des investissements en machines et outillage pour un montant total de 856 milliers d'euros et dans d'autres biens incorporels pour 2 326 milliers d'euros, dont le poste le plus important est représenté par la capitalisation des frais de recherche et développement pour un montant de 1 229 milliers d'euros et par la capitalisation des frais de conseil destinés à la création d'instruments de travail en matière de contrôle de gestion pour un montant de 965 milliers d'euros.



Recherche et développement

Au cours de l'année 2008, le Groupe a également poursuivi son activité de recherche développement, désormais consolidée, destinée d'une part à compléter une gamme toujours plus riche de produits innovants par le design et par l'utilisation de nouvelles matières et, d'autre part, à dégager des avantages compétitifs grâce à la réduction des coûts de production et à l'optimisation des procédés de production. Les activités de développement liées à la mise au point de nouvelles technologies dans le secteur de la manipulation et l'insertion de cristaux dans des bijoux ou d'autres objets à des fins décoratives ont été particulièrement importantes. Ces technologies relèvent du secteur de l'automation industrielle qui a conçu et réalisé une installation robotisée pour une célèbre société du secteur des cristaux.

Perspectives futures

Les deux premiers mois de l'exercice en cours laissent apparaître un chiffre d'affaires, une marge brute et un EBITDA conformes au budget. Cette évolution nous permet d'envisager avec confiance la réalisation du budget prévu pour 2009. Toutefois, la volatilité du marché et l'incertitude qui accompagne les prévisions pour le futur imposeront au Groupe une activité continue de contrôle de toutes les variables économiques et financières pour intercepter rapidement les possibles dérives qui mettent en péril le travail de réorganisation effectué au cours des années 2007-2008.

Opérations avec des parties liées

Les rapports avec des entreprises contrôlées sont majoritairement de nature commerciale et financière, et s'effectuent aux conditions du marché.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à ce qui a déjà été mentionné dans la note explicative du bilan n° 30.

Gestion du risque financier

Le Groupe a concentré son attention sur les risques découlant des fluctuations du taux d'intérêt lié à l'endettement bancaire des deux derniers exercices. En ce sens, la Société mère a stipulé deux contrats de couverture distincts en utilisant des instruments dérivés.

Le premier est un instrument dérivé de type Collar avec Floor Knock in à amortissement qui prévoit la transformation de l'indexation de la dette de taux variable à taux fixe en référence à un financement de 4 000 milliers d'euros, expirant le 10/11/2013.

Ce dérivé possède toutes les caractéristiques d'un instrument de couverture du risque de taux d'intérêt, expressément lié à un financement et à son tableau d'amortissement et, en tant que tel, sa juste valeur a été inscrite dans les capitaux propres.

Le second est un instrument dérivé IRS plain vanilla (swap sur taux d'intérêt classique) pour un montant nominal de 5 000 milliers d'euros, expirant au plus tard le 10/12/2009. Ce contrat, destiné à couvrir les variations du taux d'intérêt lié à l'utilisation des lignes de crédit, a été éteint au cours des trois premiers mois de l'exercice 2009. Ainsi, les effets qui en découlent sont comptabilisés au compte de résultat uniquement pour les variations de valeur qui se sont produites jusqu'à la date d'extinction.



De plus, le Groupe limite son propre risque de crédit en appliquant aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonnées liées à des ouvertures de crédit et en contrôlant constamment que le montant des encours ne dépasse pas celui des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dues au poids (en pourcentage) de certains clients importants du secteur de la lunetterie sur le chiffre d'affaires. Le Groupe estime cependant que, s'agissant d'entreprises leader dans le monde de la production et de la commercialisation de produits optiques, ce risque est limité.

Pour tous les détails techniques et pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à ce qui a déjà été mentionné dans la note explicative du bilan n° 29.

Événements postérieurs

Le Groupe poursuit son plan de restructuration et réorganisation de l'organisation et de la production mis en œuvre au cours de l'exercice 2007 centré sur de nouvelles stratégies commerciales, sur une reprise de la compétitivité, une rationalisation de l'organisation interne et une limitation des coûts structurels. La conjoncture économique sérieuse qui s'est manifestée à la fin du dernier exercice a obligé la société à revoir à la baisse ses estimations de chiffre d'affaires et de résultat économique mentionnés pour l'année 2009 dans le plan triennal déjà cité au début de ce rapport. Le budget 2009 exprime donc des valeurs cibles du chiffre d'affaires en légère baisse par rapport aux chiffres obtenus en 2008. L'on prévoit toutefois le maintien des niveaux de marge consolidés en 2008 et une diminution supplémentaire des frais fixes de fonctionnement de toute la structure.

En référence à l'endettement financier net, il faut signaler que le Groupe a conclu lors des deux premiers mois de l'exercice 2009, une opération de *sale and lease back* ayant pour objet un des immeubles appartenant à la société mère. Les flux financiers découlant de l'opération seront utilisés pour compléter la phase de restructuration du Groupe selon les directives du plan triennal et pour le remaniement partiel de l'endettement entre court et moyen-long terme.

Après la date de clôture du bilan au 31 décembre 2008, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

Vallesella di Cadore, le 27 mars 2009

Le Président du Conseil d'administration
Callisto Fedon



Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
ACTIFS			
Immobilisations corporelles	07	14.668	15.769
Immeubles de placements	08	1.451	1.433
Immobilisations incorporelles	09	2.880	2.581
Participations dans des sociétés associées		0	0
Impôts différés actifs	14	4.072	4.718
Autres actifs non courants	11	381	421
Total des actifs non courants		23.452	24.922
Stocks	12	13.042	14.765
Créances sur clients	13	19.374	21.920
Avoir fiscal	14	1.663	2.940
Autres actifs courants	23	225	218
Actifs financiers à la juste valeur détenus à des fins de transaction	15	1.903	1.024
Liquidités	16	1.124	1.694
Total actifs courants		37.331	42.561
TOTAL ACTIFS		60.783	67.483
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Capital social	17	4.902	4.902
Réserve légale	17	980	980
Autres réserves	17	22.858	22.211
Report à nouveau des bénéfices	17	(11.177)	(6.358)
Résultat de l'exercice	27	(3.251)	(4.729)
Capitaux propres du Groupe		14.312	17.006
Capital et réserves (part des intérêts minoritaires)	17	(1)	46
Résultat (part des minoritaires)	17	(44)	(47)
Capitaux propres (part des intérêts minoritaires)		(45)	(1)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		14.267	17.005
Financements des actionnaires	-	0	0
Financements à moyen-long terme	18	3.228	5.608
Provisions pour risques et charges	19	384	249
Avantages au personnel	20	2.863	2.510
Impôts différés		649	625
Total passifs non courants		7.124	8.992
Dettes commerciales et autres dettes	21	12.973	14.769
Financements à court terme	18	25.811	26.071
Dettes fiscales	22	56	59
Autres passifs courants	23	552	587
Total passifs courants		39.392	41.486
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		60.783	67.483



Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Actifs d'exploitation			
Produits des ventes et des services	06	55.581	60.734
Autres produits	24	1.254	597
Achat matières premières et fournitures	24	(24.896)	(28.464)
Achat de prestation de services	24	(12.074)	(14.060)
Redevances de crédit-bail	24	(1.711)	(1.750)
Charges de personnel	24	(15.227)	(15.863)
Autres provisions et autres charges	24	(823)	(845)
Correction des frais	24	1.245	1.146
Amortissements	24	(3.674)	(3.318)
Dépréciation des immobilisations	24	(206)	(423)
Résultat d'exploitation		(531)	(2.246)
Charges financières	24	(3.414)	(2.854)
Produits financiers	24	1.574	718
Résultat avant impôt		(2.371)	(4.382)
Impôts sur les bénéfices	25	(924)	(449)
Résultat net d'exploitation		(3.295)	(4.831)
Actifs destinés à être cédés		0	55
Résultat net des actifs destinés à être cédés		0	55
Résultat net de l'exercice		(3.295)	(4.776)
Résultat (part des minoritaires)		(44)	(47)
Résultat du Groupe		(3.251)	(4.729)
Bénéfice par action			
- base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74
- base, pour le bénéfice découlant des actifs d'exploitation distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74
- dilué, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74
- dilué, pour le bénéfice découlant des actifs d'exploitation distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère		-€ 1,75	-€ 2,74



État des variations des capitaux propres consolidés

	Capital social	Réserve légale	Réserve de convers.	Actions propres	Autres Réserves	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres du Groupe	Capital et rés. (part min.)	Résultat (part des minoritaires)	capitaux propres (part des tiers)	Capitaux propres consolidés
Solde au 31/12/2006	4.902	980	179	(419)	19.999	1.178	(7.891)	18.928	67	(21)	46	18.974
Affectation résultat	0	0	0	0	(335)	(7.536)	7.981	0	21	21	0	0
Versement des actionnaires au compte augmentation de capital	0	0	0	0	2.939	0	0	2.939	0	0	0	2.939
Autres mouvements	0	0	(72)	(51)	(9)	0	0	(132)	0	0	0	(132)
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	(4.729)	(4.729)	0	(47)	(47)	(4.776)
Solde au 31/12/2007	4.902	980	107	(470)	22.574	(6.358)	(4.729)	17.006	46	(47)	(1)	17.005
Affectation résultat	0	0	0	0	88	(4.819)	4.731	0	(47)	47	0	0
Versement des actionnaires au compte augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Différences de conversion	0	0	(12)	0	0	0	0	(12)	0	0	0	(12)
Autres mouvements	0	0	0	0	571	0	0	571	0	0	0	571
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0	(3.251)	(3.251)	0	(44)	0	(3.295)
Solde au 31/12/2008	4.902	980	95	(470)	23.233	(11.177)	(3.251)	14.312	(1)	(44)	0	14.267



Tableau de Flux de Trésorerie consolidé

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net du Groupe découlant des actifs d'exploitation		(3.251)	(4.784)
Résultat net des actifs destinés à être cédés		0	55
Résultat (part des minoritaires)		(44)	(47)
Flux non monétaires :			
Amortissements	24	3.880	3.741
Provision pour dépréciation des créances		111	136
Moins-values (plus-values) nettes		(99)	(57)
Moins-values cession participations dans société associée		0	48
Plus-values sur cession actifs destinés à être cédés			(103)
Provision (utilisation) pour indemnités de fin de contrat	20	353	(371)
Dotations (utilisation) provisions pour risques et charges	19	135	(16)
Provision (utilisation) impôts différés		670	71
Charges financières actualisées		0	0
Variations des actifs et passifs courants :			
Créances sur clients	13	2.435	(2.985)
Autres actifs courants		1.270	399
Stocks	12	1.723	1.088
Dettes commerciales	21	(1.796)	(3.478)
Autres passifs		(38)	(236)
Total ajustements et variations		8.600	(1.810)
Flux net de Trésorerie provenant des activités d'exploitation		5.349	(6.539)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Réalisation d'immobilisations corporelles		185	474
Intérêts perçus		67	45
Acquisition d'immobilisations incorporelles	09	(2.120)	(1.208)
Acquisition d'immobilisations corporelles	07	(856)	(1.274)
Investissements dans d'autres actifs non courants		40	(28)
Actifs financiers à la juste valeur détenus à des fins de transaction	15	(879)	304
Acquisition des capitaux propres des minoritaires	17	0	0
Réalisation des actifs destinés à être cédés		0	492
Acquisition d'entreprise, nette des liquidités acquises :		0	0
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(3.563)	(1.195)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Distribution des dividendes		0	0
Actions propres		0	(51)
Autres mouvements capitaux propres		571	(9)
Emprunts de financements à moyen/long terme envers les banques	18	0	2.450
(Remboursements) de financements à moyen/long terme envers les banques	18	(4.978)	(3.273)
Emprunts (remboursements) nets de financements à court terme envers les banques	18	2.063	8.918



Flux nets de trésorerie relatifs aux activités de financement	(2.344)	8.035
Différences de change sur immobilisations	0	
Effet des variations des cours de change sur les flux de trésorerie	(12)	(130)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(570)	171
Trésorerie en début de période	1.694	1.523
Trésorerie en fin de période	16	1.694
Intérêts versés	1.559	1.378
Impôts versés sur les bénéfices	249	583



Principes comptables et notes explicatives

01. Informations relatives à la société

La publication des états financiers consolidés de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (la Société) pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 a été arrêtée et autorisée par délibération du Conseil d'Administration en date du 27 mars 2009. Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est une société anonyme de droit italien.

Les principales activités du Groupe sont décrites à la note n° 8.

02. Critères de rédaction

Le bilan consolidé du Groupe Fedon au 31 décembre 2008 a été rédigé sur la base des International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS » ou « principes comptables internationaux ») édictées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et adoptés par la Commission européenne conformément à la procédure explicitée à l'art. 6 du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002 lors de la rédaction de ces comptes, ainsi qu'en vertu des dispositions du décret loi n° 38/2005. Par IFRS, on entend également tous les principes comptables internationaux revus (IAS) et toutes les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), précédemment dénommé Standing Interpretations Committee (SIC). Le bilan consolidé a été rédigé sur la base du principe du coût historique, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et pour les instruments financiers dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (fair value).

Le bilan a été rédigé sur la base du principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés.

Le bilan a été rédigé sur la base du critère du coût, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (fair value).

PRINCIPES COMPTABLES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS EN 2008

En date du 13 octobre 2008, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 39 dénommée « Instruments financiers : Comptabilisation et Évaluation » et un amendement à la norme IFRS 7 dénommée « Instruments financiers : informations à fournir » qui permet, dans des circonstances particulières, de reclasser certains actifs financiers différents des dérivés de la catégorie comptable « estimées à la juste valeur par le compte de résultat ». Cet amendement permet également de transférer des prêts et créances de la catégorie comptable « actifs détenus à des fins de transaction » à la catégorie comptable « actifs détenus jusqu'à échéance » si la société a l'intention et la capacité de détenir ces instruments pour une période future déterminée. Cet amendement est applicable à partir du 1^{er} juillet 2008, toutefois, son adoption n'a entraîné aucun effet aux fins du présent document, puisque la société n'a pas opéré les reclassements que cet amendement permet.



PRINCIPES COMPTABLES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS NON ENCORE APPLICABLES EN 2008 ET NON ADOPTÉS DE FAÇON ANTICIPÉE PAR LA SOCIÉTÉ

En date du 30 novembre 2006, l'IASB a publié la norme comptable « IFRS 8 – Secteurs opérationnels » applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 en remplacement de la norme « IAS 14 – Informations sectorielles ». En vertu de cette nouvelle norme comptable, la société est tenue de fonder les informations figurant dans les informations sectorielles sur les éléments que la direction utilise afin de prendre ses propres décisions opérationnelles. Elle demande donc l'identification des secteurs opérationnels sur la base du rapport interne qui est régulièrement revu par la direction afin d'affecter les ressources aux différents secteurs et afin d'évaluer leurs performances. La direction estime que l'adoption de cette norme ne produira aucun effet du point de vue de l'évaluation des postes de bilan et de la présentation du bilan.

En date du 29 mars 2007, l'IASB a publié une version révisée de la norme « IAS 23 – Coûts d'emprunt » applicable à partir du 1^{er} janvier 2009. La nouvelle version de cette norme a supprimé l'option de comptabilisation immédiate au compte de résultat des coûts d'emprunt encourus pour des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus. Cette norme s'appliquera de façon prospective aux coûts d'emprunt relatifs aux biens capitalisés à partir du 1^{er} janvier 2009. À la date du présent document, les organes compétents de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à l'application de cette norme.

En date du 6 septembre 2007, l'IASB a publié une version révisée de la norme « IAS 1 – Présentation des états financiers » applicable à partir du 1^{er} janvier 2009. En vertu de la nouvelle version de cette norme, toutes les variations dues à des transactions avec les propriétaires doivent être présentées dans un état des variations des capitaux propres. Toutes les transactions avec des tiers (« résultat global » ou « comprehensive income ») doivent quant à elles être présentées dans un état unique de résultat global ou dans deux états séparés (compte de résultat et état du résultat global).

Dans tous les cas, les variations générées par les transactions avec les tiers ne peuvent pas être comptabilisées dans l'état des variations des capitaux propres. À la date de la présente note explicative, les organes compétents de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à l'application de cette norme.

En date du 10 janvier 2008, l'IASB a publié une version révisée de la norme « IFRS 3 – Regroupements d'entreprises », et a amendé la norme « IAS 27 – États financiers consolidés et individuels ». Les principales modifications apportées à la norme IFRS 3 concernent la suppression de l'obligation d'évaluer chaque actif et passif de l'entreprise acquise à la juste valeur par des achats successifs, lors d'acquisition par étape d'entreprises acquises. Dans ce cas, le goodwill sera déterminé en tant que différence entre la valeur des participations immédiatement avant l'acquisition, le montant de la transaction et la valeur des actifs nets acquis. De plus, au cas où la société n'acquiert pas 100 % de la participation, la part des capitaux propres des minoritaires peut être évaluée soit à la juste valeur soit en utilisant la méthode déjà prévue précédemment par la norme IFRS 3. La version révisée de cette norme prévoit également l'affectation au compte de résultat de tous les coûts liés au regroupement d'entreprise et la comptabilisation à la date d'acquisition des passifs pour paiements soumis à condition. Dans l'amendement de la norme IAS 27, au contraire, l'IASB a établi que les modifications de la part de participation qui n'entraînent pas une perte de contrôle doivent être traitées comme des *equity transactions* (opérations sur capitaux propres) et doivent donc être imputées aux capitaux propres. De plus, il est établi que lorsqu'une société mère cède le contrôle d'une de ses filiales mais continue cependant à détenir une participation dans cette même société, elle doit évaluer la participation



maintenue au bilan à la juste valeur et imputer les éventuels produits ou pertes découlant de la perte de contrôle au compte de résultat. Enfin, en vertu de l'amendement de la norme IAS 27, toutes les pertes attribuables aux intérêts minoritaires doivent être affectées à la part des capitaux propres des minoritaires, même lorsque celles-ci dépassent la part du capital de la filiale. Les nouvelles règles sont applicables de manière prospective à partir du 1^{er} janvier 2010. À la date du présent document, les organes de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à l'application de la norme et de l'amendement.

En date du 17 janvier 2008, l'IASB a publié un amendement à la norme « IFRS 2 – Conditions d'acquisition et annulation » sur la base de laquelle, aux fins de paiements fondés sur des actions, seules les conditions de service et les conditions de performance peuvent être considérées comme des conditions d'acquisition de droits. L'amendement établit également que toute annulation, qu'elle ait pour origine une décision prise par l'entité ou par une autre partie, doit faire l'objet du même traitement comptable. Cet amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. À ce jour, les organes compétents de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à l'application de cet amendement.

En date du 14 février 2008, l'IASB a publié un amendement à la norme « IAS 32 – Instruments financiers : présentation » et à la norme « IAS 1 – Présentation des états financiers – Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation ». En particulier, la norme demande aux sociétés de classer les instruments financiers remboursables au gré du porteur et les instruments financiers qui imposent à la société une obligation de remettre à un tiers une part de participation des actifs de la société comme instruments de capitaux propres. Cet amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. À ce jour, les organes compétents de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à l'application de cet amendement.

En date du 22 mai 2008, l'IASB a publié un ensemble de modifications aux normes IFRS (« improvement »). Ci-après, nous citons les normes que l'IASB mentionne comme étant des variations qui entraîneront un changement dans la présentation, la reconnaissance et l'évaluation des postes du bilan, en laissant de côté celles qui ne détermineront que des variations terminologiques ou des modifications ayant peu de conséquences en termes comptables :

- « IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » : cette modification, applicable dès le 1^{er} janvier 2010, stipule que si une société est engagée dans un plan de vente qui entraîne la perte de contrôle sur une filiale, tous les actifs et les passifs de la filiale doivent être reclassés parmi les actifs détenus en vue de la vente, même si après la vente la société détiendra encore une participation minoritaire dans la filiale.
- « IAS 1 – Présentation des états financiers » (révisée en 2007) : cette modification, applicable à partir du 1^{er} janvier 2009, stipule que les actifs et les passifs découlant d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction doivent être classés séparément au bilan comme actifs et passifs courants et actifs et passifs non courants.
- « IAS 16 – Immobilisations corporelles » : cette modification est applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 et stipule que les entreprises qui sont spécialisées dans la location doivent reclasser en stock les biens qui cessent d'être loués et sont destinés à la vente. Par conséquent, les montants découlant de leur vente doivent être reconnus comme des produits. Les montants payés pour construire ou acquérir des biens à louer à d'autres, ainsi que les montants encaissés par la vente successive de ces biens constituent, aux fins du tableau de flux de trésorerie, des flux de trésorerie découlant des activités opérationnelles (et non des activités d'investissement).

- « IAS 19 – Avantages du personnel » : cet amendement est applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 de façon prospective aux variations des bénéficiaires intervenues à la suite de cette date et explicite la définition de charge/produit relatif aux prestations de travail passées et stipule qu'en cas de réduction d'un régime, l'effet à imputer immédiatement sur le compte de résultat doit comprendre uniquement la réduction des avantages liés à des périodes futures, alors que l'effet découlant d'éventuelles réductions liées à des périodes de services passées doit être considéré comme un coût négatif relatif aux prestations de travail passées. De plus, le Board a revu la définition d'avantages à court terme et d'avantages à long terme et a modifié la définition de rendement des actifs en établissant que ce poste doit être présenté au net d'éventuels coûts administratifs qui ne seraient pas déjà inclus dans la valeur de l'obligation.
- « IAS 20 – Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique » : cette modification, applicable de façon prospective à partir du 1^{er} janvier 2009, stipule que les bénéficiaires découlant de prêts publics octroyés à un taux d'intérêt très inférieur au taux du marché doivent être traités comme des subventions publiques et doivent donc suivre les règles de reconnaissance établies par la norme IAS 20.
- « IAS 23 – Coûts d'emprunt » : cette modification, applicable à partir du 1^{er} janvier 2009, a revisité la définition de coûts d'emprunt.
- « IAS 28 – Participations dans des entreprises associées » : cette modification, applicable (même de façon prospective) à partir du 1^{er} janvier 2009, stipule qu'en cas de participations évaluées selon la méthode de la mise en équivalence, une éventuelle perte de valeur ne doit pas être affectée à chaque actif (et en particulier à l'éventuel goodwill) qui compose la valeur d'entrée de la participation, mais à la valeur de l'entreprise détenue dans son ensemble. Ainsi, en présence de conditions pour une reprise, cette reprise doit être intégralement reconnue.
- « IAS 28 – Participations dans des entreprises associées », et norme « IAS 31 – Participations dans des coentreprises » : ces amendements, applicables à partir du 1^{er} janvier 2009, prévoient que soient fournies des informations supplémentaires également pour les participations dans des entreprises associées et des coentreprises évaluées à la juste valeur en vertu de la norme IAS 39. De la même manière, la norme « IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir », et la norme « IAS 32 – Instruments financiers : présentation » ont été modifiées.
- « IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes » : la précédente version de cette norme ne reflétait pas le fait que certains actifs ou passifs pouvaient être évalués au bilan sur la base du coût actuel au lieu du coût historique. Cette modification, introduite pour prendre en compte cette éventualité, est applicable à partir du 1^{er} janvier 2009.
- « IAS 36 – Dépréciation d'actifs » : cette modification, applicable à partir du 1^{er} janvier 2009, prévoit que soient fournies les informations supplémentaires au cas où la société détermine la valeur recouvrable des Unités génératrices de trésorerie grâce à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.
- « IAS 38 – Immobilisations incorporelles » : cette modification est applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 et elle établit l'inscription au compte de résultat des coûts promotionnels et de publicité. De plus, elle stipule qu'au cas où l'entreprise supporte des frais générant des avantages économiques futurs sans l'inscription d'immobilisations incorporelles, ceux-ci doivent être comptabilisés sur le compte de résultat au moment où l'entreprise a le droit d'accéder à l'immobilisation, s'il s'agit d'un achat de biens, ou au moment où le service est rendu, s'il s'agit d'un achat de services. Par ailleurs, cette norme a été modifiée afin de permettre aux entreprises d'adopter la méthode des unités produites afin de déterminer l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie.

« IFRS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » : cet amendement, applicable à partir du 1^{er} janvier 2009, explicite la façon dont doit être calculé le nouveau taux d'intérêt effectif d'un instrument financier au terme d'une relation de couverture de la juste valeur. Il explicite également que l'interdiction de reclassement dans la catégorie des instruments financiers avec ajustement de la juste valeur au compte de résultat ne doit pas être appliquée aux instruments financiers dérivés qui ne peuvent plus être qualifiés en tant qu'instruments de couverture ou qui au contraire deviennent des instruments de couverture. Enfin, pour éviter des conflits avec la nouvelle norme « IFRS 8 – Secteurs opérationnels », cette norme supprime les références à la désignation d'un instrument de couverture de secteur.

- « IAS 40 – Immeubles de placement » : cette modification, applicable de façon prospective à partir du 1^{er} janvier 2009, stipule que les immeubles de placement en cours de construction rentrent dans le champ d'application de la norme IAS 40 ainsi que dans celui de la norme IAS 16.

À la date du présent document, les organes compétents de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à l'application des améliorations décrites ci-dessus.

En date du 3 juillet 2008, l'IFRIC a publié l'interprétation « IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger » qui supprime la possibilité d'appliquer la comptabilité de couverture pour les opérations de couverture des différences de change nées entre la devise fonctionnelle de son entité étrangère et la devise de présentation du bilan consolidé. Cette interprétation explicite également qu'en cas d'opérations de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, l'instrument de couverture peut être détenu par chaque société faisant partie du groupe et que, en cas de cession d'une activité à l'étranger, pour déterminer la valeur à reclasser des capitaux propres vers le compte de résultat, la norme « IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères » est applicable. Cette interprétation est applicable à partir du 1^{er} janvier 2009. À la date du présent document, les organes compétents de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à son application.

En date du 31 juillet 2008, l'IASB a publié un amendement à la norme « IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », applicable de façon prospective à partir du 1^{er} janvier 2010. Cet amendement précise la façon dont les principes actuels qui sous-tendent la comptabilité de couverture doivent être appliqués dans des situations spécifiques. À la date du présent document, les organes compétents de l'Union européenne n'ont pas encore terminé le processus d'homologation nécessaire à son application.

Nous rappelons enfin que les interprétations suivantes ont été publiées. Celles-ci régissent les cas d'espèce non présents au sein du Groupe :

- « IFRIC 12 – Accords de concession de services » (applicable à partir du 1^{er} janvier 2008 et qui n'a pas encore été homologuée par l'Union européenne) ;
- « IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle » (applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 et non encore homologuée par l'Union européenne).
- « IFRIC 14 – IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction » (applicable à partir du 1^{er} janvier 2008 et non encore homologuée par l'Union européenne).
- « IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier » (applicable à partir du 1^{er} janvier 2009 et non encore homologuée par l'Union européenne).



La société a décidé de ne pas appliquer de façon anticipée les nouvelles normes comptables, amendements et interprétations et est actuellement en train d'évaluer l'impact éventuel que ces changements pourront entraîner.

Les états financiers sont présentés en Euro et tous les montants sont arrondis au millier d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés sont composés du bilan, du compte de résultat, des variations des capitaux propres, des flux de trésorerie et des notes explicatives suivantes.

Conformité aux normes IFRS

Les comptes consolidés de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ont été préparés en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS).

Principes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent les bilans de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et de ses sociétés contrôlées, établis au 31 décembre de chaque exercice. Les chiffres utilisés pour la consolidation des sociétés contrôlées proviennent des états financiers préparés par les Administrateurs de chacune des sociétés contrôlées. Ces données ont été modifiées et reclassées de façon appropriée, lorsque cela s'est avéré nécessaire, afin de les homogénéiser pour qu'elles répondent aux principes comptables internationaux ainsi qu'aux critères de classification du Groupe.

Les soldes et transactions intragroupe, y compris les bénéfices et les pertes éventuels non réalisés provenant de transactions intragroupes comptabilisées à l'actif, sont totalement éliminés.

Les sociétés contrôlées sont intégralement consolidées à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle, et elles cessent d'être consolidées à la date où leur contrôle est transféré en dehors du Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profits ou de pertes et d'actifs nets non détenue par le Groupe et font l'objet d'un poste distinct dans le compte de résultat, et dans le bilan parmi les composants des capitaux propres, séparément des capitaux propres du Groupe. Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées selon la méthode de la « parent extension method », sur la base de laquelle l'écart entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets achetés est comptabilisé comme écart d'acquisition.

03. Périmètre de consolidation

Le bilan consolidé comprend le bilan de la société mère Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et des sociétés italiennes et étrangères sur lesquelles Fedon a le droit d'exercer le contrôle, directement ou indirectement (par le biais de ses sociétés contrôlées), d'en déterminer les choix financiers et de gestion et d'obtenir les bénéfices correspondants.

Les sociétés contrôlées sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été effectivement transféré au Groupe et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré en dehors du Groupe.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2008 et consolidées à l'aide de la méthode de l'intégration globale sont les suivantes :



Dénomination sociale	Siège social	Part du Groupe
<i>Société mère</i>		
Giorgio Fedon & F.lli S.p.A.	Italie	-
<i>Sociétés contrôlées intégralement consolidées</i>		
Hawk Automazioni S.r.l.	Italie	95,00%
Expoplay by Fedon S.r.l.	Italie	60,00%
Genetier S.a.s.	France	100,00%
Kapunkt GmbH	Allemagne	100,00%
Fedon America Inc.	États-Unis	100,00%
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100,00%
East Coast S.r.l.	Roumanie	100,00%
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100,00%
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100,00%
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100,00%
GF 1919 New York	États-Unis	100,00%
GF 1919 Far East	Hong Kong	100,00%

04. Choix spécifiques et estimations comptables significatives

Choix spécifiques

Dans l'application des principes comptables du Groupe, les administrateurs ont pris des décisions basées sur les appréciations discrétionnaires suivantes (à l'exclusion de celles des estimations) avec un effet significatif sur les montants inscrits au bilan :

Engagements relatifs au crédit-bail opérationnel - le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe a signé des contrats de location commerciale portant sur son propre parc immobilier. Dans le cadre de ces contrats, classés comme crédit-bail opérationnel, la société a tenu compte du fait que tous les risques et bénéfices significatifs de la propriété des biens restaient dans le périmètre du Groupe.

Incertitude des estimations

La description ci-dessous expose les hypothèses-clés concernant les événements futurs ainsi que les autres sources d'incertitudes importantes actées dans les estimations effectuées à la date de clôture, qui pourraient entraîner des ajustements significatifs dans les valorisation des actifs et passifs avant la clôture du prochain exercice.

Perte de valeur de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test, avec une périodicité annuelle ou supérieure, quant à d'éventuelles pertes de valeur. Ce test requiert une estimation de la valeur d'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle est attribué l'écart d'acquisition, basée à son tour sur l'estimation des flux financiers attendus par l'unité et sur leur actualisation, sur la base d'un taux d'escompte adéquat. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable de l'écart d'acquisition s'élevait à 412 mille euros (2007 : 512 mille euros). En cours d'exercice, l'écart d'acquisition attribué à la société contrôlée Hawk



Srl a fait l'objet, à la suite de ce test, d'une dépréciation pour un montant de 100 mille euros. Pour plus de détails, voir les notes n^{os} 9 et 10.

Actifs pour impôts anticipés

Les impôts différés actifs sont comptabilisés en tenant compte de tous les écarts temporaires et de toutes les pertes reportées, dans la mesure où il est probable de dégager des bénéfices fiscaux adéquats au titre desquels lesdites pertes pourront être utilisées. Une évaluation discrétionnaire significative est demandée aux membres du conseil d'administration en vue de déterminer le montant des impôts différés actifs pouvant être comptabilisés. Ils doivent estimer leur probabilité de survenance dans le temps et le montant des bénéfices futurs fiscalement imposables, ainsi qu'une stratégie de planification des impôts futurs. La valeur comptable de l'avoir fiscal reconnu sur les pertes fiscales à reporter au 31 décembre 2008 est égale à 1 559 milliers d'euros (31 décembre 2007 : 2 065 milliers d'euros). En cours d'exercice, des impôts anticipés pour pertes fiscales non reconnues ont été extournés pour un montant équivalant à 500 mille euros. Pour plus de détails, voir la note n° 32.

05. Synthèse des principaux critères comptables

Immeubles, installations et machines

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, comprenant les frais accessoires directement imputables et nécessaires à la mise en service du bien en vue de l'utilisation pour laquelle il a été acheté.

Les terrains, à la fois nus ou rattachés à des constructions civiles et industrielles, ont été généralement comptabilisés séparément et ne sont pas amortis car ce sont des éléments ayant une durée d'utilité illimitée.

Certains biens ayant fait l'objet d'une réévaluation lors des périodes précédant la date de transition (1^{er} janvier 2004) sont comptabilisés sur la base de leur valeur réévaluée à la date de réévaluation, considérée comme coût présumé (deemed cost).

Les frais d'entretien et de réparation, qui ne sont pas susceptibles de valoriser et/ou de prolonger la durée de vie résiduelle des biens, sont généralement enregistrés en charges au cours de la période où ils sont encourus, dans le cas contraire ils sont capitalisés.

Les immobilisations corporelles sont présentées nettes des amortissements cumulés s'y rattachant ainsi que d'éventuelles pertes de valeur déterminées selon les modalités décrites ci-après. L'amortissement est calculé linéairement sur la base de la durée d'utilité estimée pour l'entreprise, celle-ci étant réexaminée tous les ans et, le cas échéant, modifiée suite à d'éventuels changements par application prospective.

Les principales durées technico-économiques utilisées sont les suivantes :

Immeubles	De 0,15 % à 3 %
Constructions légères	10 %
Installations génériques	17,5 %
Installations et machines	De 0,42 % à 10 %
Matériel et outillage	25 %



Autres biens :

- Matériel informatique 20 %
- Matériel et équipements de bureau 12 %
- Véhicules de tourisme 20-25 %

La valeur comptable des immobilisations corporelles est revue, afin d'en relever les éventuelles pertes de valeur, au cas où des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur d'entrée n'est pas recouvrable. Si une telle indication existe et, dans le cas où la valeur comptable excède la valeur recouvrable, les actifs sont dépréciés jusqu'à représenter leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est représentée par la valeur la plus haute entre celle du prix de vente net des coûts de cession et celle représentant l'utilité pour le Groupe.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat parmi les charges d'amortissements et dépréciations. Ces pertes de valeurs sont reprises lorsque les causes qui les ont générées disparaissent.

Lors de la vente ou lorsqu'il ne reste aucun bénéfice financier futur attendu de l'utilisation d'un bien, celui-ci est sorti du bilan et l'éventuelle perte ou bénéfice (calculé comme différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée) est indiquée sur le compte de résultat de l'exercice.

Les biens, acquis par des contrats de crédit-bail, sont inscrits à la valeur normale du bien au début du contrat, avec comptabilisation dans le même temps au passif de la dette financière correspondante vis-à-vis des sociétés de location.

Les amortissements de ces biens sont calculés en fonction de la durée d'utilité économique d'une manière analogue à ce qui a été effectué pour les autres immobilisations corporelles.

Immeubles de placements

Les terrains et les constructions détenus afin de percevoir un loyer ou à titre de placement sont inscrits au coût total comprenant les charges accessoires liées à l'acquisition et le montant net vis-à-vis des amortissements et d'éventuelles pertes de valeur.

Les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation énuméré parmi les événements suivants : la cessation d'utilisation directe ou la prise d'effet d'un contrat de crédit-bail opérationnel avec des tiers

Dans le sens inverse, les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation découlant d'événements spécifiques tels que le début de l'utilisation directe.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition résultant d'un regroupement d'entreprises est initialement évalué au montant, représenté par l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette ainsi que par rapport aux éléments identifiables de l'actif, du passif et du passif éventuel. Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût diminué des éventuelles pertes de valeur accumulées. L'écart d'acquisition est soumis à des analyses de valorisation, avec une périodicité annuelle ou supérieure, si des événements ou des changements laissant apparaître d'éventuelles pertes de valeur se produisaient.

Afin d'effectuer ces analyses de valorisation, l'écart d'acquisition réalisé par les regroupements d'entreprises est alloué, à partir de la date d'acquisition, à chacune des Unités (ou groupes d'unités) Génératrices de Trésorerie du Groupe pour lesquelles on estime qu'elles bénéficieront des synergies de



l'acquisition, abstraction faite de l'affectation d'autres actifs ou passifs à ces mêmes unités (ou groupes d'unités). Chaque unité ou groupe d'unités à laquelle est alloué l'écart d'acquisition :

- 1 représente le niveau le plus bas à l'intérieur du Groupe dans lequel l'écart d'acquisition est contrôlé à des fins de gestion interne ;
- 2 n'est pas la principale unité ou groupe d'unités d'un secteur tel que défini dans les secteurs primaires et secondaires du Groupe conformément à la norme IAS 14 Information sectorielle.

La perte de valeur est déterminée par la définition de la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (ou groupe d'unités) à laquelle est attribué l'écart d'acquisition. Quand la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (ou groupe d'unités) est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est à enregistrer. Au cas où l'écart d'acquisition est attribué à une l'Unité Génératrice de Trésorerie (ou groupe d'unités) dont l'actif est partiellement cédé, l'écart d'acquisition associé à l'actif cédé est pris en compte afin de déterminer l'éventuelle plus (moins)-value découlant de l'opération. Dans ce cas, l'écart d'acquisition cédé est mesuré sur la base des valeurs relatives de l'actif rattaché par rapport à l'actif encore détenu par cette même unité. En cas de perte de valeur, la dépréciation comptabilisée au compte de résultat est irréversible.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût, déterminé selon les mêmes modalités mentionnées pour les actifs corporels.

Les actifs incorporels, ayant une durée d'utilité limitée, sont comptabilisés nets des amortissements cumulés s'y rattachant et des éventuelles pertes durables de valeur, déterminés selon les mêmes modalités précédemment énoncées pour les actifs corporels. Leur durée d'utilité fait l'objet d'un réexamen annuel et d'éventuels changements sont apportés, le cas échéant, par l'application prospective de ceux-ci.

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité limitée sont revues, pour relever les éventuelles pertes de valeur lorsque des faits ou des changements de situation indiquent que la valeur inscrite ne peut être récupérée.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges au compte de résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de développement sont capitalisés à l'actif uniquement si toutes les conditions suivantes sont respectées : les coûts peuvent être déterminés avec certitude et la faisabilité technique du projet, les volumes et les prix attendus indiquent que les coûts encourus dans la phase de développement généreront des bénéfices économiques futurs. Les frais de développement capitalisés comprennent les seuls frais encourus pouvant être attribués directement au processus de développement. Les frais de développement capitalisés sont amortis sur la base de la période dans laquelle les produits attendus par le projet se manifesteront.

Les frais de développement supportés lors d'exercices précédents en rapport à des projets déterminés ne sont pas capitalisés car ils ne peuvent être déterminés avec certitude.

Les actifs incorporels générés en interne ne sont pas capitalisés et sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

Les bénéfices ou les pertes découlant de la vente d'un actif incorporel sont déterminés par la différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée du bien et sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment de la vente.



Les principes appliqués par le Groupe pour les actifs incorporels sont énumérés ci-après :

	Licences et brevets	Software	Frais de développement	Marques
Vie utile	Terminée (2007 : Terminée)			
Méthode utilisée	Amortissement sur trois ou cinq ans (2007 : 3 ans)	Amortissement sur trois ans (2007 : 3 ans)	Amortissement sur deux ou trois ans (2007 : 3 ans)	Amortissement linéaire durant la période d'exploitation présumée (5 ou 10 ans) (2007 : Amortissements linéaires durant la période d'exploitation présumée (5 ou 10 ans)
Produit en interne ou acquis	Acquis	Acquis	Produit en interne	Acquis
Test de conformité pour la détection des pertes de valeur/test sur les valeurs recouvrables	Annuellement pour les actifs non encore utilisés et plus régulièrement lorsque l'on relève une indication de perte de valeur. La méthode d'amortissement est revue à chaque clôture d'exercice.	Annuellement pour les actifs non encore utilisés et plus régulièrement lorsque l'on relève une indication de perte de valeur. La méthode d'amortissement est revue à chaque clôture d'exercice.	Annuellement pour les actifs non encore utilisés et plus régulièrement lorsque l'on relève une indication de perte de valeur. La méthode d'amortissement est revue à chaque clôture d'exercice.	Annuellement pour les actifs non encore utilisés et plus régulièrement lorsque l'on relève une indication de perte de valeur. La méthode d'amortissement est revue à chaque clôture d'exercice.

Participations dans d'autres entreprises

Les participations dans d'autres entreprises sont classées, dans le cadre de leur évaluation, comme actifs financiers disponibles pour la vente et sont évaluées à la juste valeur avec affectation des effets dans les capitaux propres. Quand il n'est pas possible de déterminer la juste valeur avec certitude, les participations sont évaluées au coût d'acquisition corrigé des pertes durables de valeur, dont l'effet est pris en compte dans le compte de résultat.

Perte de valeur des actifs

À chaque clôture de bilan, le Groupe évalue l'éventuelle existence d'indicateurs de perte de valeur des actifs. Dans ce cas, ou dans les cas où une vérification annuelle des pertes de valeur est requise, le Groupe effectue une estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif, sauf lorsque cet actif ne génère pas de flux de trésorerie qui soient suffisamment indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, cet actif a subi une perte de valeur et doit donc être déprécié pour atteindre la valeur recouvrable. En déterminant la valeur d'utilité, le Groupe déduit de la valeur actuelle les flux de trésorerie futurs en utilisant un taux d'actualisation avant impôt comprenant un taux d'intérêt sans risque en y rajoutant les risques inhérents à l'actif. Les pertes de valeur enregistrées par l'actif d'exploitation sont prises en compte au compte de résultat dans les catégories de coût correspondant à la fonction de l'actif qui a enregistré la perte de valeur.

À chaque clôture, le Groupe évalue également l'éventuelle existence d'indicateurs de diminution (ou de réduction) de pertes de valeur précédemment comptabilisées et, si ces indicateurs existent, estime la valeur recouvrable. La valeur d'un actif précédemment déprécié peut être réajustée uniquement s'il y a



eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif suite à la dernière comptabilisation de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur comptable de l'actif est portée à la valeur recouvrable, sans toutefois que la valeur ainsi augmentée puisse excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Chaque reprise est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat. Si l'actif est comptabilisé pour un montant réévalué, la reprise devra être traitée comme une réévaluation. Après avoir comptabilisé une reprise suite à un test de valorisation, la part d'amortissement de l'actif est corrigée pour les périodes futures, afin de répartir la valeur comptable modifiée, nette d'éventuelles valeurs résiduelles, linéairement tout le long de la vie utile restante.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût d'achat et la valeur nette estimée de réalisation.

Les frais encourus pour placer chaque bien dans sa localisation actuelle et de stockage sont comptabilisés comme suit :

Matières premières	Coût d'achat basé sur le coût moyen pondéré ;
Produits finis et semi-finis	Coût direct des matériaux et de la main-d'œuvre plus une quote-part des frais généraux de production définie sur la base d'une capacité normale de production, mais en excluant les charges financières.

La valeur nette de réalisation présumée est constituée par l'estimation du prix de vente normal déduit des coûts estimés de réalisation et des coûts estimés pour effectuer la vente.

Créances sur clients

Les créances commerciales, qui ont généralement une échéance à 90-120 jours, sont comptabilisées au montant nominal mentionné sur la facture, net des pertes de valeur correspondantes.

Cette provision est effectuée selon des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser la créance. L'estimation des sommes jugées irrécouvrables s'effectue sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus.

Actions propres

Les actions propres qui sont rachetées sont déduites des capitaux propres. L'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de parts de participation du capital propre n'entraîne pas l'enregistrement d'un bénéfice ou d'une perte dans le compte de résultat.

Actifs financiers à la juste valeur détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction correspondent à des actions et des obligations détenues par le Groupe relatifs à des activités de négociation ou toutes activités dans le cadre d'achats pour la vente à très court terme. Les produits ou pertes subis à la clôture sur ces actifs sont



comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités et les dépôts à court terme dans le bilan comprennent les montants en caisses et les dépôts à vue et à court terme, qui dans ce dernier cas, ont une échéance prévue à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Pour le tableau de flux de trésorerie, les liquidités et équivalents de liquidités sont représentés par les liquidités telles que définies ci-dessus, nettes des découverts bancaires.

Financements

Tous les financements sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des frais accessoires de mise en place du financement.

Après la comptabilisation initiale, les financements sont évalués sur la base du critère du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque bénéfice ou perte est comptabilisé au compte de résultat quand le passif s'éteint, en plus du processus d'amortissement.

Financements des actionnaires

Les financements non rémunérés des actionnaires sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des charges accessoires d'acquisition du financement. La juste valeur de ces financements lors de la comptabilisation initiale est estimée à la valeur actuelle de tous les paiements dus actualisés en utilisant le taux d'intérêt du marché prévalant pour un passif financier similaire (en devise, termes et taux d'intérêt) envers un tiers avec un degré de solvabilité similaire.

Après la comptabilisation initiale, ces financements sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux effectif.

Dettes commerciales

Les dettes commerciales, dont l'échéance correspond à des délais commerciaux normaux, ne sont pas actualisées et sont inscrites au coût (identifié par leur valeur nominale).

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées quand le Groupe doit faire face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, engendrant une sortie de ressources probable pour faire face à cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe estime qu'une provision pour risques et charges sera en partie ou entièrement remboursée, par exemple en cas de risques couverts par des polices d'assurance, l'indemnisation est comptabilisée de façon distincte et séparée dans l'actif si, et seulement si, elle apparaît pratiquement garantie. Dans ce cas, le compte de résultat inclut le coût de l'éventuelle provision relative, net du montant comptabilisé pour l'indemnisation. Si l'actualisation sans risque est significative, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'intérêt avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques du passif. Lorsque l'actualisation est effectuée, l'accroissement de la provision due au cours du temps est comptabilisé comme charge financière.



Avantages au personnel

Les avantages garantis au personnel et octroyés au moment de ou après la cessation du contrat de travail au travers de programmes à prestations définies (indemnités de fin de contrat ou fonds de retraite) ou d'autres avantages à long terme (indemnités de préretraite) sont reconnus à la date d'échéance du droit.

Le passif relatif aux régimes à prestations définies, net d'éventuels actifs du régime, est déterminé sur la base d'hypothèses actuarielles et comptabilisé de façon cohérente sur la base des prestations de travail nécessaires à l'obtention des avantages.

L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants. Les gains ou les pertes découlant de l'exécution d'un calcul actuariel sont imputés sur le compte de résultat comme charge ou produit quand la valeur nette cumulée des gains et des pertes « actuariels » non comptabilisés pour chacun des programmes à la clôture de l'exercice précédent dépasse de plus de 10 % le montant le plus élevé entre les obligations liées à des programmes à prestations définies et la juste valeur des actifs du régime à cette date (méthode du corridor).

Crédit-bail

La définition d'un accord contractuel comme opération de crédit-bail (ou comprenant une opération de crédit-bail) se base sur la substance de l'accord et nécessite d'évaluer si la réalisation de l'accord même dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord transfère le droit à l'utilisation de cet actif.

Le Groupe en tant que locataire

Les contrats de crédit-bail financier, qui transfèrent substantiellement au Groupe tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué, sont capitalisés à la date de commencement du crédit-bail à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des loyers. Les loyers sont répartis au prorata de la part de capital et de la part d'intérêts afin d'obtenir l'application d'un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel de la dette. Les charges financières sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Les biens en crédit-bail capitalisés sont amortis sur le laps de temps le plus court entre la durée d'utilité estimée du bien et la durée du contrat de location, s'il n'existe pas de certitude raisonnable que le Groupe obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat.

Les loyers du crédit-bail opérationnel sont comptabilisés comme des coûts dans le compte de résultat en annuités constantes réparties sur la durée du contrat.

Le Groupe en tant que bailleur

Les contrats de crédit-bail qui laissent substantiellement dans le périmètre du Groupe tous les risques et les bénéfices de la propriété sont classés comme crédits-baux opérationnels. Les coûts initiaux de transaction sont ajoutés à la valeur comptable du bien loué et comptabilisés sur la base de la durée du contrat au même titre que les produits de location.

Conversion des postes en devise

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation adoptée par la Société. Chaque entité du Groupe définit sa propre monnaie fonctionnelle,



qui est utilisée afin d'évaluer les postes compris dans chaque bilan individuel. Les transactions en devise étrangère sont comptabilisées initialement au taux de change (par rapport à la devise fonctionnelle) en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère, sont convertis dans la devise fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Toutes les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences résultant de financements en devise étrangère destinées à couvrir un investissement net dans une société étrangère, qui sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement net soit terminé, date à laquelle elles sont enregistrées dans le compte de résultat. Les impôts et les créances fiscales attribuables à des différences de change sur ces financements sont eux aussi traités directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date initiale de comptabilisation de la transaction.

Les devises fonctionnelles utilisées par les sociétés contrôlées étrangères sont les suivantes :

Sociétés contrôlées	Devise	Change au 31/12/2008	Change moyen annuel 2008
Fedon America Inc.	Dollar américain	1,3917	1,4706
GF 1919 New York	Dollar américain	1,3917	1,4706
Fedon Far East Ltd.	Dollar de Hong Kong	10,7858	11,4527
Fedon Far East Limited	Dollar de Hong Kong	10,7858	11,4527
East Coast S.r.l.	Nouveau Lei	4,0225	3,684
Shenzhen Fei Dong Limited	Renminbi	9,4956	10,2247
Shenzhen Fei Chi Limited	Renminbi	9,4956	10,2247

À la date de clôture des états financiers, les actifs et les passifs de ces sociétés contrôlées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Fedon (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leur compte de résultat est converti en utilisant le taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change découlant de la conversion sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sous une rubrique distincte. Lors d'une cession ultérieure, les différences de change cumulées comptabilisées dans les capitaux propres relatifs à cette société étrangère particulière sont constatées en compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments dérivés dans le but de couvrir son exposition au risque de change, due à des actifs spécifiques du bilan. Conformément à la stratégie choisie par le Groupe, celui-ci ne met pas en œuvre des opérations sur dérivés à des fins spéculatives. Quoi qu'il en soit, si ces opérations n'étaient pas qualifiables d'un point de vue comptable comme opérations de couverture, elles seraient enregistrées comme opérations autres que de couverture.

Les instruments dérivés sont classés comme instruments de couverture quand le rapport entre le dérivé et l'objet de la couverture est formellement documenté et l'efficacité de la couverture, vérifiée périodiquement, est élevée. Quand les instruments dérivés de couverture couvrent le risque de variation de la juste valeur des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de juste valeur ; par ex. couverture des variations de la juste valeur d'actifs/passifs à taux fixe), ils sont comptabilisés à la juste valeur avec imputation des effets sur le compte de résultat ; de façon cohérente, les instruments faisant l'objet d'une couverture sont adaptés afin de refléter les variations de la juste valeur associées au risque



couvert. Quand les dérivés couvrent les risques de variations des flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de flux ; par ex. couverture des variations des flux de trésorerie d'actifs/passifs à taux variable dues aux variations des taux d'intérêt), les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les capitaux propres et ensuite imputées sur le compte de résultat en fonction des effets économiques engendrés par l'opération couverte. Les variations de la juste valeur des dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour être qualifiés comme instruments dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés si la probabilité existe que les avantages économiques associés à la vente vont bénéficier au Groupe et que le montant relatif peut être déterminé de façon fiable. Les critères spécifiques de comptabilisation des produits, énoncés ci-après, doivent être respectés avant l'imputation au compte de résultat :

Vente de biens

Le produit est reconnu lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien.

Prestation de services

Le produit de la prestation de services est comptabilisé en référence au stade de réalisation de l'activité. Dans le cas où il est impossible de déterminer la valeur des produits de façon fiable, ces derniers sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts soutenus que l'on estime pouvoir être récupérés.

Intérêts

Les produits et les charges sont comptabilisés en résultat financier au prorata temporis sur la base du Taux d'Intérêt Effectif.

Loyers actifs

Les loyers découlant d'investissements immobiliers sont comptabilisés en annuités constantes sur la durée des contrats de location en vigueur à la date de clôture du bilan.

Impôts sur les bénéfices

Impôts courants

Les impôts courants sur les bénéfices de la période sont déterminés sur la base de l'estimation des bénéfices imposables. Les taux utilisés et la législation fiscale de référence servant de base au calcul de l'impôt sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture du bilan.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés en utilisant la « méthode du report variable » sur les différences temporelles existant à la date du bilan entre les valeurs fiscales prises comme référence pour les actifs et les passifs et les valeurs reportées au bilan.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf :

– lorsque les impôts différés découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou d'un



actif ou passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'entraîne aucun effet ni sur le bénéfice de l'exercice calculé à des fins de bilan ni sur le bénéfice ou sur la perte calculés à des fins fiscales ;

- dans le cas de différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, associées et en participation, lorsque la mère est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera ou lorsqu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas.

Les impôts différés actifs comptabilisés sont relatifs à toutes les différences temporelles déductibles et pour les reports à nouveau d'actifs et passifs fiscaux, dans la mesure de l'existence probable de bénéfices fiscaux futurs adaptés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles et les reports à nouveau d'actifs et de passifs fiscaux, sauf si :

- l'impôt différé actif lié aux différences temporelles déductibles découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable de l'exercice, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- les impôts différés actifs sur les différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, liées et en participation, ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles s'inverseront dans un futur proche et qu'il existe des bénéfices fiscaux adaptés vis-à-vis desquels les différences temporelles peuvent être utilisées.

La valeur des impôts différés actifs à reporter au bilan est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne semble plus probable que des bénéfices fiscaux suffisants seront disponibles dans le futur pour permettre à tout ou partie de cette créance d'être utilisée. Les impôts différés actifs non reconnus sont réexaminés annuellement à la date de clôture du bilan et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que le bénéfice fiscal est suffisant pour permettre que ces impôts différés actifs puissent être récupérés.

Les impôts différés actifs et passifs sont mesurés sur la base des taux d'imposition que l'on s'attend à voir appliquer à l'exercice au cours duquel ces actifs se réalisent ou ces passifs s'éteignent, en prenant en considération les taux en vigueur et ceux déjà adoptés ou quasi-adoptés à la date du bilan.

Les impôts sur les bénéfices relatifs à des postes comptabilisés directement dans les capitaux propres sont imputés directement dans les capitaux propres et non au compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés, pour autant qu'il existe un droit légal à compenser les actifs pour impôts courants avec les passifs pour impôts courants et que les impôts différés se réfèrent à la même entité fiscale et à la même autorité fiscale.

06. Informations sectorielles

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est basé sur les secteurs d'activités, puisque les risques et le rendement du Groupe s'étudient en premier lieu via des différences entre les produits offerts. Le second niveau d'information sectorielle du Groupe repose sur les segments géographiques. Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément sur la base de la nature des produits, et chaque secteur représente une unité stratégique d'affaires qui offre des produits sur des marchés différents.

Le secteur Optique fournit l'information des ventes et des résultats des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique qui est le cœur de métier de l'entreprise.



Le secteur Autres fournit l'information sur la vente et les résultats de la branche maroquinerie qui comprend la production et les ventes des articles de bureau, dans le cadre de la marque « Giorgio Fedon 1919 », dans le secteur d'activité ayant trait à la production et à la commercialisation de présentoirs commerciaux et dans le secteur de l'automatisation, comprenant la conception, la production et la vente d'équipements automatiques pour de nombreuses applications industrielles.

Enfin, il comprend également les investissements immobiliers du Groupe et les recettes réalisées correspondantes.

Les prix de transfert entre les secteurs sont définis aux mêmes conditions que celles appliquées à des transactions avec des entités tierces. Les produits, les charges et les résultats par secteur comprennent les transferts entre secteurs, qui sont en revanche neutralisés dans la consolidation.

Les informations par segment sont fournies en référence aux zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe. Les zones géographiques ont été identifiées en tant que segments primaires d'activités. Les critères appliqués pour l'identification des segments secondaires d'activité ont été déterminés, entre autres, par les modalités au travers desquelles la direction gère le Groupe et attribue les responsabilités de gestion. En particulier, ces critères se basent sur le regroupement par zone géographique, défini en fonction de l'emplacement des activités du Groupe ; ainsi, les ventes identifiées suivant cette segmentation sont déterminées par origine de facturation et non par marché de destination.

Les tableaux suivants montrent les données sur les produits et les résultats et présentent des informations sur certains actifs et passifs relatifs aux secteurs d'activités du Groupe pour les exercices clôturés au 31 décembre 2008 et 2007.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2008	Secteur optique	% sur recettes	Autres secteurs	% sur recettes	TOTAL	% sur recettes
Produits						
Total produits	47.229	100%	8.352	100%	55.581	100%
% sur total	85%		15%			
Résultats						
Ebit	2.063	4%	(2.594)	-31%	(531)	-1%
% sur total	-389%		489%			
Charges financières nettes					(1.840)	-3%
Bénéfice (perte) avant impôts et intérêts minoritaires					(2.371)	-4%
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(880)	-2%
Résultat des actifs destinés à être cédés					-	0%
Bénéfice net de l'exercice					(3.251)	-6%
Actifs et passifs						
Actifs du secteur	43.754		11.273		50.064	
Actifs non répartis					10.719	
Total actifs	43.754		11.273		60.783	
Passifs du secteur	40.912		5.599		43.337	
Passifs non répartis					3.173	
Total passifs	40912		5599		46.510	



Autres informations sectorielles

Investissements en immobilisations corporelles	737	119	856
Investissements en immobilisations incorporelles	1.388	732	2.120
Amortissements	2.525	1.149	3.674

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2007	Secteur optique	% sur recettes	Autres secteurs	% sur recettes	TOTAL	% sur recettes
Produits						
Total produits	51.526	100%	9.208	100%	60.734	100%
% sur total	84,84%		15,16%		100%	
Résultats						
Ebit	486	1%	(2.732)	-30%	(2.246)	-4%
% sur total	-21,64%		121,64%		100%	
Charges financières nettes					(2.136)	-4%
Bénéfice (perte) avant impôts et intérêts minoritaires					(4.382)	-7%
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(402)	-1%
Résultat des actifs destinés à être cédés					55	0%
Bénéfice net de l'exercice					(4.729)	-8%

Actifs et passifs

Actifs du secteur	43.754	12.088	55.842
Participations dans des sociétés associées		0	0
Actifs non répartis			11.641
Total actifs	43.754	12.088	67.483

Passifs du secteur	41.439	6.009	47.448
Passifs non répartis			3.030
Total passifs	41.439	6.009	50.478

Autres informations sectorielles

Investissements en immobilisations corporelles	835	439	1.274
Investissements en immobilisations incorporelles	1.012	196	1.208
Amortissements	2.226	1.054	3.280

Zones géographiques

Les tableaux suivants présentent des données relatives aux produits, en rapport aux zones géographiques du Groupe pour les exercices clos au 31 décembre 2008 et 2007.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2008	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits					



Produits du secteur	31.321	4.287	5.411	14.562	55.581
<i>% sur total</i>	<i>56%</i>	<i>8%</i>	<i>10%</i>	<i>26%</i>	<i>100%</i>
Autres informations sectorielles					
Actifs du secteur	51.800	634	2.348	6.001	60.783
Actifs non répartis					0
Participations dans des sociétés associées	0	0	0	0	0
Total actifs	51.800	634	2.348	6.001	60.783
Investissements en immobilisations corporelles	347	16	22	471	856
Investissements en immobilisations incorporelles	2.120	-	-	0	2.120

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2007	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits					
Produits du secteur	33.822	4.529	6.772	15.611	60.734
<i>% sur total</i>	<i>56%</i>	<i>7%</i>	<i>11%</i>	<i>26%</i>	<i>100%</i>
Autres informations sectorielles					
Actifs du secteur	55.931	1.443	4.169	5.940	67.483
Actifs non répartis					0
Participations dans des sociétés associées				0	0
Total actifs	55.931	1.443	4.169	5.940	67.483
Investissements en immobilisations corporelles	1.063	11	78	122	1.274
Investissements en immobilisations incorporelles	1.206	0	2	0	1.208

07. Immeubles, installations et machines

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2008	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
Au 1 ^{er} janvier, net des fonds amort. et pertes de val.	7.914	4.078	2.189	1.588	15.769
Augmentations	7	523	208	118	856
Cessions	-	(15)	(14)	(58)	(87)
Réévaluations	-	-	-	-	-
Variation périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-	-	-
Part d'amortissement de l'année	(200)	(625)	(700)	(289)	(1.814)
Reclassements	(60)	-	29	(29)	(60)
Différence de change	-	-	-	-	-



		-	4	-	4
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et pertes de val.	<u>7.661</u>	<u>3.961</u>	<u>1.716</u>	<u>1.330</u>	<u>14.668</u>
Au 1 ^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	11.507	14.285	12.747	2.502	41.041
Dotations aux amort. et pertes de valeur	<u>(3.593)</u>	<u>(10.208)</u>	<u>(10.558)</u>	<u>(914)</u>	<u>(25.273)</u>
Valeur comptable nette	<u>7.914</u>	<u>4.078</u>	<u>2.189</u>	<u>1.588</u>	<u>15.769</u>
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	11.454	14.793	12.974	2.533	41.754
Dotations aux amort. et pertes de valeur	<u>(3.793)</u>	<u>(10.833)</u>	<u>(11.258)</u>	<u>(1.203)</u>	<u>(27.086)</u>
Valeur comptable nette	<u>7.661</u>	<u>3.961</u>	<u>1.716</u>	<u>1.330</u>	<u>14.668</u>

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2007	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
Au 1 ^{er} janvier, net des fonds amort. et pertes de val.	<u>8.156</u>	<u>4.364</u>	<u>2.647</u>	<u>2.017</u>	<u>17.184</u>
Augmentations	8	391	446	429	1.274
Cessions	(45)	(133)	(170)	(71)	(419)
Réévaluations	-	-	-	-	-
Variation périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	-	-	-	(9)	(9)
Part d'amortissement de l'année	(205)	(668)	(795)	(309)	(1.977)
Reclassements	-	107	25	(466)	(334)
Différence de change	-	17	36	(3)	50
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et pertes de val.	<u>7.914</u>	<u>4.078</u>	<u>2.189</u>	<u>1.588</u>	<u>15.769</u>
Au 1 ^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	11.544	13.903	12.410	2.613	40.470
Dotations aux amort. et pertes de valeur	<u>(3.388)</u>	<u>(9.540)</u>	<u>(9.763)</u>	<u>(596)</u>	<u>(23.287)</u>
Valeur comptable nette	<u>8.156</u>	<u>4.364</u>	<u>2.647</u>	<u>2.017</u>	<u>17.184</u>
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	11.507	14.285	12.747	2.502	41.041
Dotations aux amort. et pertes de valeur	<u>(3.593)</u>	<u>(10.208)</u>	<u>(10.558)</u>	<u>(914)</u>	<u>(25.273)</u>
Valeur comptable nette	<u>7.914</u>	<u>4.078</u>	<u>2.189</u>	<u>1.588</u>	<u>15.769</u>



Dans l'ensemble, ce poste est passé de 15 769 milliers d'euros en 2007 à 14 668 milliers d'euros en 2008. Les augmentations de l'année 2008 ont été de l'ordre de 523 milliers d'euros pour le poste « Installations et machines », de 208 milliers d'euros pour le poste « Outillage » et de 118 milliers d'euros pour le poste « Autres biens matériels ».

Au cours de l'exercice, les principales sociétés opérationnelles du Groupe ont effectué des investissements en installations, machines et outillage, en poursuivant le processus déjà initié au cours de l'exercice précédent. Pour la société mère, ce processus a entraîné des investissements en installations, machines et outillage pour 228 milliers d'euros.

La valeur d'entrée des biens matériels détenus en crédit-bail financier au 31 décembre 2008 est de 231 milliers d'euros (2007 : 307 milliers d'euros), dont 4 milliers d'euros (2007 : 70 milliers d'euros) relatifs aux équipements et machines, et 227 milliers d'euros (2007 : 237 milliers d'euros), relatifs au bâtiment, situé à Cordignano (TV), siège d'exploitation de la société contrôlée Hawk Automazioni S.r.l.

08. Immeubles de placements

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Au 1 ^{er} janvier		
Coût	1.874	1.872
Dotations aux amort. et pertes de valeur	(441)	(403)
Valeur comptable nette	1.433	1.469
Augmentations	58	2
Pertes de valeur	0	0
Actifs destinés à être cédés	0	-
Part d'amortissement de l'année	(40)	(38)
Au 31 décembre		
Coût	1.932	1.874
Dotations aux amort. et pertes de valeur	(481)	(441)
Solde final au 31 décembre	1.451	1.433

Les immeubles de placement sont évalués au coût amorti. Ils sont amortis sur la base de l'estimation de la durée d'utilité correspondante de 33 ans.

Les immeubles de placement comprennent la valeur d'entrée d'un bâtiment à usage industriel et du terrain correspondant sis à Herne (Allemagne), appartenant à la société contrôlée Kapunkt pour un montant de 1 161 milliers d'euros et de certaines habitations à usage civil appartenant à la société mère pour un montant de 282 milliers d'euros. Le premier est donné en location à des tiers, alors que les habitations sont utilisées par le personnel.

Les valeurs de marché de ces investissements sont supérieures à leur valeur d'entrée. En particulier, le bâtiment situé en Allemagne a une valeur de marché de 1 250 milliers d'euros.



09. Actifs incorporels

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2008	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, software, marques	Immobil. en cours	TOTAL
Au 1 ^{er} janvier, net des fonds amort. et pertes de val.	<u>512</u>	<u>1.025</u>	<u>423</u>	<u>621</u>	<u>2.581</u>
Augmentations	-	1.229	131	965	2.326
Cessions	-	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-	-
Variation périmètre de consolidation	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	(100)	(106)	-	-	(206)
Part d'amortissement de l'année	-	(1.142)	(320)	(359)	(1.821)
Reclassements	-	-	-	-	-
Différence de change	-	-	-	-	-
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et pertes de val.	<u>412</u>	<u>1.006</u>	<u>234</u>	<u>1.227</u>	<u>2.880</u>
Au 1 ^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	2.881	1.891	3.945	818	9.535
Dotations aux amort. et pertes de valeur	(2.369)	(866)	(3.522)	(197)	(6.954)
Valeur comptable nette	<u>512</u>	<u>1.025</u>	<u>423</u>	<u>621</u>	<u>2.581</u>
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	2.881	3.120	4.076	1.783	11.861
Dotations aux amort. et pertes de valeur	(2.469)	(2.114)	(3.842)	(556)	(8.981)
Valeur comptable nette	<u>412</u>	<u>1.006</u>	<u>234</u>	<u>1.227</u>	<u>2.880</u>

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2007	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, software, marques	Immobil. en cours	TOTAL
Au 1 ^{er} janvier, net des fonds amort. et pertes de val.	<u>603</u>	<u>793</u>	<u>678</u>	<u>674</u>	<u>2.748</u>
Augmentations	14	850	105	256	1.225
Cessions	-	-	(17)	-	(17)
Réévaluations	-	-	-	-	-
Variation périmètre de consolidation	-	-	-	-	-



Pertes de valeur	(105)	(198)	-	(111)	(414)
Amortissement	-	(713)	(504)	(86)	(1.303)
Reclassements	-	293	153	(112)	334
Différence de change	-	-	8	-	8
Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et pertes de val.	512	1.025	423	621	2.581
Au 1 ^{er} janvier					
Coût ou juste valeur	2.867	1.461	3.704	674	8.706
Dotations aux amort. et pertes de valeur	(2.264)	(668)	(3.026)	-	(5.958)
Valeur comptable nette	603	793	678	674	2.748
Au 31 décembre					
Coût ou juste valeur	2.881	1.891	3.945	818	9.535
Dotations aux amort. et pertes de valeur	(2.369)	(866)	(3.522)	(197)	(6.954)
Valeur comptable nette	512	1.025	423	621	2.581

La valeur nette totale des immobilisations incorporelles est passée de 2 581 milliers d'euros en 2007 à 2 880 milliers d'euros en 2008. La principale augmentation est due à la capitalisation des frais de développement comme précédemment indiqué.

En cours d'exercice, l'on a procédé à la dépréciation pour un montant de 100 milliers d'euros de l'écart d'acquisition relatif à la société contrôlée italienne Hawk Srl, à la suite des résultats obtenus au test de pertes de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie.

10. Contrôle de la perte de valeur d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée

L'écart d'acquisition résultant des regroupements d'entreprises, réalisés au cours de l'exercice et des exercices précédents, en ce qui concerne l'acquisition des sociétés contrôlées Hawk Automazioni S.r.l. (Italie), East Coast S.r.l. (Roumanie), Fedon Printing S.r.l. (Italie) et Expoplay by Fedon S.r.l. (Italie) a été affecté à différentes Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent des secteurs distincts, afin de contrôler l'éventuelle perte de valeur.

À partir du début de l'exercice 2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti et est soumis annuellement à des tests de perte de valeur (*impairment test*).

Le montant recouvrable a été déterminé sur la base de la valeur d'utilisation. Pour le calcul de la valeur correspondante, on a utilisé la projection des flux de trésorerie issue de la situation financière approuvée par les administrateurs qui couvre une période de trois ans. Le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prospectifs est 6,5 %.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie est indiquée dans le tableau suivant :



(montants en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007
Unité Production	299	299
Unité Hawk	113	213
Unité Expoplay	-	-
Total	412	512

La vérification de la perte de valeur éventuelle de l'écart d'acquisition a fait apparaître la nécessité de déprécier l'écart d'acquisition de la société contrôlée italienne Hawk Srl, compte tenu du résultat négatif réalisé au cours de l'exercice et de la révision prudentielle, de la part des administrateurs, des plans prévisionnels.

11. Autres actifs non courants

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Participations dans d'autres entreprises	16	16
Dépôts de garantie	365	405
Total	381	421

Ce poste laisse apparaître un montant relativement semblable à celui de l'exercice précédent. Les dépôts de garantie versés au titre des contrats de location ne rapportent pas d'intérêts.

12. Stocks

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Matières premières (au coût)	3.792	4.368
Travaux en cours (au coût)	1.506	1.883
Produits finis (au coût)	8.889	9.559
Provision pour dépréciation des stocks	(1.378)	(1.354)
Acomptes	233	309
Total	13.042	14.765

Le poste « Stocks » passe de 14 765 milliers d'euros en 2007 à 13 042 milliers d'euros lors de l'exercice 2008.

Des provisions pour dépréciation des stocks ont été effectuées pour un montant équivalant à 399 milliers d'euros (2007 : 300 milliers d'euros). Ces charges sont incluses au poste « Achats de matières premières et fournitures ».

Ci-dessous, sont exposés les mouvements de provisions pour dépréciation de stocks au cours des années 2008 et 2007 :



(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Provision pour dépréciation des stocks au 1 ^{er} janvier	1.354	1.065
Provisions	399	300
Reprise de provision	(375)	(11)
Provision pour dépréciation des stocks au 31 décembre	<u>1.378</u>	<u>1.354</u>

13. Créances sur clients

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Créances commerciales :		
Créances commerciales	17.836	20.814
Sociétés associées	-	-
Total créances commerciales	17.836	20.814
Autres créances :		
Acomptes pour services à recevoir	578	404
Autres	960	702
Total autres créances	1.538	1.106
Total global	19.374	21.920

L'augmentation des créances commerciales est due à la concentration du chiffre d'affaires sur les derniers mois de l'exercice.

Les créances commerciales ne rapportent pas d'intérêt et ont généralement une échéance à 90-120 jours.

Dans les autres créances, le poste le plus important est celui relatif au versement des indemnités de fin de contrat (IFC) au fonds de trésorerie INPS de la société mère pour un montant de 623 milliers d'euros.

Les créances commerciales et les autres créances sont comptabilisées, nettes des provisions pour dépréciation des comptes de tiers pour un montant de 531 milliers d'euros. Les mouvements de provisions pour dépréciation des comptes de tiers de l'exercice sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 1 ^{er} janvier	491	418
Provisions	111	136
Reprise de provision	(71)	(63)
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 31 décembre	531	491

Au 31 décembre, l'analyse des créances commerciales échues, mais non dépréciées, est la suivante :



(montants en milliers d'euros)

2008						
Total	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
17.836	15.386	792	305	120	189	1.044
2007						
20.814	18.288	460	415	295	365	991

14. Créances fiscales

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Impôts directs	598	168
Taxe sur la valeur ajoutée	1.065	2.772
Total	1.663	2.940

Le poste le plus important des créances fiscales est celui relatif au crédit TVA.

15. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Obligations cotées	194	977
Actions cotées	1.709	47
Total	1.903	1.024

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des investissements effectués par la société contrôlée luxembourgeoise Fedon Industries S.A. et par la maison mère, en actions ordinaires et obligations cotées sur des marchés réglementés.

La juste valeur de ces titres a été déterminée sur la base des cours du marché à la date de clôture de l'exercice.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts bancaires à vue et encaisse	1.105	1.626
Dépôts bancaires à court terme	19	68
Total	1.124	1.694

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux journaliers appliqués aux dépôts bancaires.

La juste valeur de la trésorerie s'élève à 1 124 milliers d'euros (31.12.2007 : 1 694 milliers d'euros).



17. Capital social et réserves

Capital Social

Le capital social au 31 décembre 2008 est constitué de 1 900 000 actions ordinaires, entièrement souscrites et versées, d'un montant nominal de 2,58 euros chacune.

La Société, à l'occasion des augmentations de capital gratuites, effectuées au cours des années 1983, 1987 et 1992, a utilisé les réserves suivantes qui, en cas de distribution, contribuent à la formation du bénéfice imposable de la Société :

Réserve de réévaluation Loi n° 413/91	186.483
Réserve de réévaluation Loi n° 130/83	14.444
Réserve de réévaluation Loi n° 72/83	<u>248.688</u>
TOTAL	<u>449.615</u>

Sur ces réserves ainsi que sur la part distribuable résiduelle, comme indiqué ci-dessus, aucun impôt différé n'a été affecté puisque les Administrateurs estiment qu'il y a peu de probabilité que les conditions nécessaires à leur imposition se manifestent.

Réserve légale

Le solde de la réserve légale de la société mère au 31 décembre 2008 s'élève à 980 milliers d'euros et n'est pas augmenté car il a atteint la limite fixée par l'art. 2430 du Code civil.

Réserve pour différences de conversion

Cette réserve est utilisée pour enregistrer les différences de change découlant de la traduction des bilans des sociétés contrôlées étrangères.

Autres Réserves

Le poste « Autres réserves » est constitué de la réserve extraordinaire de la société mère, formée des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices et par les réserves constituées par les opérations sociétaires de fusion réalisées les années précédentes et par les réserves créées par les comptabilisations sur la base des principes comptables internationaux IAS/IFRS .

Ce poste a enregistré une augmentation au cours de l'exercice précédent pour 2 939 milliers d'euros dus à la transformation du prêt actionnaires en provisions pour augmentation future du capital social.

Report résultats antérieurs

Le poste « Report résultats antérieurs » se compose des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices pour 1 178 milliers d'euros, net de la perte des exercices 2006 et 2007 pour un montant équivalent à 11 177 milliers d'euros.

Le nombre d'actions propres possédées au terme de l'exercice s'élève à 46 077. Les mouvements correspondants d'achat et de vente, qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui n'ont eu aucun effet sur le compte de résultat, sont les suivants :



	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 ^{er} janvier 2007	174.739	451	9,20%
Reprise dépréciation actions propres			
Achats	3.521	9	0,19%
Ventes	(132.183)	(340)	(6,96%)
Plus / (moins-values)			
Situation au 31 décembre 2008	46.077	120	2,43%

Les parts des capitaux propres revenant aux intérêts minoritaires représentent la part des capitaux propres et du résultat de l'exercice des intérêts minoritaires présents dans les sociétés contrôlées Hawk Automazioni S.r.l. et Expoplay by Fedon S.r.l. Au 31 décembre 2008, ceux-ci ont une valeur négative égale à 1 millier, en raison de la part de la perte d'exercice des intérêts minoritaires.

18. Financements à court et moyen-long terme

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Financements à court terme :		
- Découverts bancaires	23.407	21.064
- Financements bancaires (part courante)	2.393	4.978
- Financement lié au crédit-bail	11	29
Total Financements à court terme	25.811	26.071
Prêts et financements à moyen/long terme :		
- Financements bancaires (part M/L)	3.228	5.599
- Financement lié au crédit-bail	-	9
- Billets de trésorerie	-	-
Total Financements à moyen/long terme	3.228	5.608

Découverts bancaires

Les découverts bancaires ne sont pas assortis de garantie réelle ou personnelle. Ils comprennent également les utilisations éventuelles sous la forme technique du jusqu'à paiement.

Financements bancaires à moyen/long terme

Le tableau suivant indique la répartition par date d'échéance des financements bancaires à moyen / long terme au 31 décembre 2008 :

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2008	dont à court terme	dont à moyen/long terme
BANCA POPOLARE ALTO ADIGE	30/06/2004	2.000	Euribor 3m+1	5 ans	222	222	-
BANCA POPOLARE ALTO ADIGE	27/04/2005	2.000	Euribor 3m+1	5 ans	583	433	150
BANCA ANTONVENETA	27/04/2005	3.000	Euribor 3m+0,90	5 ans	919	640	279
CARI PADOVA E ROVIGO	19/05/2005	2.000	Euribor 3m+0,75	5 ans	611	428	183



BANCA POPOLARE DI VICENZA	16/03/2004	75	Euribor 3m+1,25	5 ans	5	5	-
BANCA POPOLARE DI VICENZA	05/01/2005	67	Euribor 3m+1,25	5 ans	20	15	5
BANCA POPOLARE DI VICENZA	01/03/2007	2.000	Euribor 3m+1,50	Jusqu'au remboursement	-	-	-
BANCA ANTONVENETA	31/01/2007	450	4,34+0,90	5 ans	299	92	207
BANCA ANTONVENETA	15/11/2006	4.000	Euribor 3m+0,85	5 ans	2.962	558	2.404
15.592					5.621	2.393	3.228

Au cours de l'exercice, la société mère a éteint un financement pour avance crédit TVA 2006 d'un montant total de 2 000 milliers d'euros, grâce au remboursement obtenu du crédit Tva.

Tous les financements prévoient un tableau d'amortissement avec remboursement des mensualités. Aucun financement n'est garanti par une hypothèque.

Autres financements

Les autres financements se réfèrent principalement à la dette résiduelle égale à 11 mille euros relative aux mensualités non échues de certains contrats de crédit-bail stipulés par la société mère pour l'achat de machines, comptabilisés au bilan selon la méthode financière.

19. Provisions pour risques et charges

(montants en milliers d'euros)

	Fonds indemnités fin de mandat	Fonds indemnités de rupture de fin de contrat d'agent	Autres provisions	Total
Au 31 décembre 2006	19	94	152	265
Provisions de l'exercice	11	21		32
Utilisations		(14)	(30)	(44)
Intérêts actualisation		(4)		(4)
Au 31 décembre 2007	30	97	122	249
Provisions de l'exercice	7	19	118	144
Utilisations		(4)		(4)
Intérêts actualisation		(5)		(5)
Au 31 décembre 2008	37	107	240	384

Provisions pour indemnités de fin de mandat

Le « fonds indemnités de fin de mandat » se réfère à l'indemnité octroyée aux administrateurs conformément au mandat prévu par les statuts de la Société.

Provisions pour indemnités de rupture de fin de contrats d'agents

Le « fonds d'indemnités supplémentaires de clientèle » est alloué sur la base des dispositions des législations et des accords économiques collectifs concernant les situations d'interruption de mandat octroyé aux agents. Ce passif à moyen/long terme est actualisé sur la base d'un taux d'intérêt de 4,5 %.

Autres provisions

Les autres fonds se réfèrent principalement à la provision effectuée par la société contrôlée Genetier



SAS relative à certains litiges existants et à la provision effectuée par la société mère de la juste valeur des dérivés. Veuillez vous reporter à la note n° 29 sur les instruments financiers.

20. Avantages au personnel et fonds de retraite

Le tableau suivant indique la composition des avantages au personnel au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :

(montants en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Indemnités de fin de contrat	2.724	2.359
Fonds de retraite	131	143
Fonds d'indemnités de préretraite des salariés	8	8
Total	2.863	2.510

Indemnités de fin de contrat

Le tableau suivant indique les mouvements des indemnités de fin de contrat au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	2.359	2.716
Valeur actuelle de l'obligation à la date d'achat	0	0
Effet « curtailment »	0	(132)
Coût lié aux prestations de travail courant	63	30
Charge financière	124	108
Avantages octroyés	(199)	(541)
Perte (profit) actuariel(le) comptabilisé(e)	377	178
Valeur d'inscription de l'obligation en fin de période	2.724	2.359

Avec l'adoption des normes IFRS et plus particulièrement de la norme IAS 19, les indemnités de fin de contrat sont considérées comme une obligation à prestations définies où le passif est évalué sur la base de techniques actuarielles.

À la suite des modifications apportées aux indemnités de fin de contrat par la Loi du 27 décembre 2006, n° 296 (« Loi budgétaire 2007 ») et les décrets et règlements successifs promulgués dans les premiers mois de 2007, des modifications importantes en matière d'indemnités de fin de contrat ont été introduites.

À la suite de ces modifications, la différence entre la valeur actuarielle déterminée à la fin de l'exercice 2006 et celle découlant du nouveau calcul actuariel effectué à la même date est comptabilisé au compte de résultat de l'exercice (y compris les éventuels pertes et profits actuariels non comptabilisés précédemment par l'application de la méthode du corridor).

Les pertes et profits découlant du calcul actuariel basé sur les nouvelles hypothèses à partir du 1^{er} janvier 2007 en matière d'indemnités de fin de contrat et pour les autres programmes à prestations



définies en cours à la date de la clôture, sont comptabilisés au compte de résultat comme charge ou produit quand la valeur nette cumulée des pertes et des profits « actuariels » non comptabilisés pour chacun des programmes à la clôture de l'exercice précédent dépasse de plus de 10 % le montant le plus élevé entre les obligations liées à des programmes à prestations définies et la juste valeur des actifs du régime à cette date (méthode du corridor).

Toujours à la suite de la « Loi budgétaire 2007 », les indemnités de fin de contrat échues au 1^{er} janvier 2007 ou à partir de la date du choix de l'option à exercer par le personnel, est inclus dans la catégorie des programmes avec un niveau de cotisation donné, que ce soit en cas d'option pour la prévoyance complémentaire ou en cas de destination au fonds de trésorerie INPS. Le traitement comptable des indemnités de fin de contrat est donc assimilé à celui existant pour les versements contributifs d'une autre nature.

Les principaux éléments utilisés dans la détermination de la valeur actualisée des indemnités de fin de contrat sont les suivants :

	2008	2007
Taux d'intérêt en début d'année	4,50%	4,00%
Taux attendu des augmentations de salaire	3,00%	3,00%
Taux attendu de rotation du personnel	3,00%	3,00%
Durée de vie professionnelle moyenne attendue du personnel	13-21	13-21

Le tableau suivant synthétise la variation de la valeur actualisée des indemnités de fin de contrat à la fin de la période qui, comme indiqué dans les principes d'évaluation, peut ne pas correspondre au passif inscrit.

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	2.767	2.907
Valeur actuelle de l'obligation à la date d'achat	0	0
Effet « curtailment »	0	(132)
Coût lié aux prestations de travail courant	64	30
Charge financière	124	108
Avantages octroyés	(199)	(541)
Perte (profit) actuariel(le) comptabilisé(e)	377	395
Valeur actuelle de l'obligation en fin de période	3.133	2.767

L'application par le Groupe de ce que l'on appelle la « méthode du corridor » dans la comptabilisation des pertes ou des gains « actuariels » pour chaque programme à prestations définies détermine une différence entre la valeur actuelle de l'obligation et le passif inscrit. Le tableau suivant indique les limites du « corridor » par rapport aux pertes et aux profits actuariels cumulés non comptabilisés pour déterminer le profit ou la perte actuarielle nette qui doit être comptabilisée dans l'exercice suivant.



(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Perte (profit) actuariels nets totaux non comptabilisés en début de période	395	195
Limites de la « Bande » au 1 ^{er} janvier	274	278
Avance (A)*	14	(1)
Durée de vie professionnelle attendue moyenne résiduelle (années) (B)	13-21	13-21
Perte (profit) actuariels devant être comptabilisés (A/B)	0	0
Perte (profit) actuariels non comptabilisés au 1 ^{er} janvier	408	191
Perte (profit) actuariels par an – obligation	378	395
Total partiel	786	586
Perte (profit) actuariel(le) comptabilisé(e)	408	178
Perte (profit) actuariels non comptabilisés en fin de période	378	408

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre la valeur actuelle de l'obligation et le passif inscrit et la synthèse des composants de coût net comptabilisés au compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007
Valeur actuelle de l'obligation	3.133	2.767
Perte (profit) actuariels non comptabilisés	409	408
Passif comptabilisé au bilan	2.724	2.359
Effet « curtailment »	-	(132)
Coût lié aux prestations de travail courant	64	30
Charge financière	124	108
Perte (profit) actuariel(le) comptabilisé(e)	408	178
Coût comptabilisé au compte de résultat	596	184

Fonds de retraite

De plus, le Groupe possède auprès de sa société contrôlée allemande Kapunkt un plan de retraite à prestations définies, basé sur la rétribution finale, qui couvre l'ensemble de son personnel ; le plan prévoit le versement de cotisations à un fonds administré séparément.

Le tableau suivant montre le mouvement du fonds de retraite au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 :



(en milliers d'euros)	31.12.2008	31.12.2007
Valeur actuelle de l'obligation en début de période	143	151
Valeur actuelle de l'obligation à la date d'achat	-	-
Coût lié aux prestations de travail courant	-	-
Charge financière	-	-
Avantages octroyés	-	-
Perte (profit) actuariel(le) comptabilisé(e)	-	(8)
Valeur actuelle de l'obligation en fin de période	143	143

Fonds d'indemnités de préretraite des salariés

Le fonds d'indemnités de préretraite des salariés se réfère à la charge que la société contrôlée Genetier SAS devra verser à ses salariés si, lorsqu'ils auront atteint l'âge de la retraite, ceux-ci devaient encore travailler dans la société contrôlée.

Avec l'adoption des normes IFRS, l'indemnité de préretraite rentre dans le cas d'espèce des autres avantages à long terme envers le personnel à comptabiliser conformément à la norme IAS 19 et, par conséquent, le passif correspondant est évalué sur la base de techniques actuarielles.

Les pertes et les gains actuariels sont immédiatement comptabilisés et la « méthode du corridor » n'est pas appliquée.

Le tableau suivant indique les mouvements du fonds d'indemnités de préretraite des salariés au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2008 :

(montants en milliers d'euros)

	2008	2007
Au 1 ^{er} janvier	8	14
Provisions	-	-
Utilisations	-	(6)
Au 31 décembre	8	8

21. Dettes commerciales et autres dettes (courantes)

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Dettes commerciales	10.686	12.658
Dettes envers sociétés associées	-	-
Dettes envers le personnel	1.087	1.040
Dettes envers des organismes de prévoyance	649	718
Autres dettes	551	353
Total	12.973	14.769



La diminution des dettes commerciales est proportionnelle aux achats effectués au cours de l'année.

Les dettes commerciales ne rapportent aucun intérêt et sont normalement dues à 90 jours.

Les dettes envers le personnel se réfèrent aux salaires du mois précédant la clôture de la période et payables au cours du mois suivant, ainsi qu'à des primes reconnues à certaines catégories de salariés. Les dettes pour vacances et permis se réfèrent aux vacances et permis passés et non pris par les salariés à la date de référence. Ces dernières dettes incluent les cotisations relatives.

Les dettes envers les organismes de prévoyance se réfèrent aux dettes envers des organismes pour des contributions sociales relatives à l'exercice.

22. Dettes fiscales

Le poste « Dettes fiscales », entièrement contrôlable dans les premiers mois suivant la clôture de l'exercice, se compose principalement de la dette pour l'impôt régional IRAP.

23. Autres actifs et passifs courants

Les postes « autres actifs courants » sont constitués des actifs de régularisation pour un montant de 225 milliers d'euros (218 milliers d'euros en 2007). Les postes « autres passifs courants » sont constitués des Dettes pour retenues fiscales du personnel pour un montant de 445 milliers d'euros (394 milliers d'euros en 2007) et des passifs de régularisation pour un montant de 107 milliers d'euros (193 milliers d'euros en 2007).

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Actifs de régularisation	225	218
Total autres actifs courants	225	218
Autres dettes fiscales	445	394
Passifs de régularisation	107	193
Total autres passifs courants	552	587

24. Autres charges et produits

Autres produits

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Produits sur exercices antérieurs	540	141
Plus-values nettes de cession d'immeubles, installations et machines	112	97
Subventions publiques reçues	-	111
Autres produits	602	248
Total	1.254	597



Achat matières premières et fournitures

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Achat des matières premières, fournitures et produits finis	23.011	28.465
Variation stocks de matières premières et marchandises	1.170	(1.290)
Variation stocks produits finis et semi-finis	715	1.289
Total	24.896	28.464

Le poste « Achat matières premières et fournitures » laisse apparaître pour les périodes considérées une baisse égale à 3 568 milliers d'euros due à la diminution du chiffre d'affaires.

Cette variation exprime en valeur absolue l'effet de la réduction négative du chiffre d'affaires de l'exercice 2008. En termes relatifs, c'est-à-dire en pourcentage du chiffre d'affaires, le poids du poste « Achat matières premières et fournitures » a été en 2008 de 44,7 % du chiffre d'affaires, alors qu'en 2007, il était équivalent à 46,8 %, soit une baisse de 2 %.

Si l'on analyse les années 2007-2008, cette diminution atteint plus de 2,5 %. C'est la conséquence d'un meilleur équilibre entre la production et l'achat et du travail de réorganisation de la logistique et de la nouvelle répartition de la capacité de production entre Europe et Asie.

Achat de prestation de services

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Travaux sous-traités	1.324	922
Transports et droits sur achats	2.470	3.152
Transports sur ventes	608	781
Provisions et charges accessoires	1.237	1.532
Promotion, publicité et foires	771	1.148
Entretiens des biens de propriété	810	682
Dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau)	706	684
Assurances	183	258
Rémunération des administrateurs	372	220
Rémunération des commissaires aux comptes	49	43
Conseils techniques et sociétaires	827	1.295
Services intérimaires et charges de personnel	429	664
Autres frais de service	2.288	2.679
Total	12.074	14.060

Les nombreux projets de réduction des coûts ont connu des résultats positifs qui ont donné lieu à une diminution globale d'un montant approximatif de 2 000 milliers d'euros. En particulier, il faut signaler

- une réduction des coûts de transport pour un montant de 855 milliers d'euros liée à une baisse du chiffre d'affaires, mais également à l'optimisation des flux logistiques des biens et des produits de et pour l'Asie ;
- une réduction significative des coûts pour provisions d'un montant de 295 milliers d'euros due à une baisse du chiffre d'affaires ;
- une réduction des coûts de marketing d'un montant de 377 milliers d'euros exprimant la volonté de limiter les investissements en activités de promotion et en participation à des foires et manifestations ;



- une réduction des frais de conseil d'un montant de 468 milliers d'euros due à l'activité de réduction des frais fixes (signalons que certains frais de conseil liés au développement d'instruments d'exploitation dans le domaine de contrôle de gestion ont été capitalisés) ;
- les autres services ont été analysés au cours de l'année et réduits par rapport aux nécessités réelles de l'entreprise ; cette variation par rapport à l'année précédente s'élève à 391 milliers d'euros ; signalons que l'activité réalisée a quand même obtenu un résultat partiel car de nombreux services ont été revus en cours d'année.

Redevances de crédit-bail

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Loyers	1.345	1.338
Locations	323	328
Redevances de crédit-bail	43	84
Total	1.711	1.750

Les redevances de crédit-bail demeurent relativement inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et appointements	11.806	12.489
Charges sociales	2.770	3.115
Indemnités de fin de contrat	642	244
Charges de retraites (note n° 27)	9	15
Autres charges de personnel	-	-
Total	15.227	15.863

Les charges de personnel ont diminué de façon significative par rapport à l'année précédente, avec une variation de 636 mille euros. Cette diminution est due à la réorganisation de chaque secteur d'activité, qui a entraîné la redéfinition de certaines fonctions.

De plus, la diminution de la capacité de production en Italie a entraîné une diminution du personnel de la maison mère, qui s'est produite au cours des derniers mois de l'exercice 2008.

Effectif

	31/12/2008	31/12/2007
Dirigeants	7	7
Employés	181	186
Ouvriers	1037	1029
Total	1225	1222

Nombre moyen dans l'année	1223	1142
---------------------------	------	------



Autres provisions et autres charges

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Pertes sur exercices antérieurs	105	93
Moins-values nettes de cession d'immeubles, installations et machines	12	14
Impôts et taxes autres que sur les bénéficiaires	259	199
Pertes sur créances	22	6
Provisions pour risques et charges	-	85
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	111	187
Autres provisions et autres charges opérationnelles	314	306
Total	823	890

Les autres charges et provisions sont inchangées par rapport à l'année précédente.

Correction des frais

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Constructions internes d'actifs corporels et incorporels	1.245	1.146
Total	1.245	1.146

Ce poste concerne les frais de personnel interne et de matériaux encourus par la société mère pour certains projets de développement de nouveaux modèles d'étuis pour 607 milliers d'euros et de nouvelles lignes mode dans le secteur de la maroquinerie pour 433 milliers d'euros et pour certains projets de développement de nouveaux présentoirs pour Expoplay Srl à hauteur de 214 milliers d'euros.

Amortissements et dépréciations

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Amortissement des immobilisations incorporelles	1.821	1.303
Amortissement des immobilisations corporelles	1.853	2.015
Total	3.674	3.318

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Réduction de valeur des immobilisations incorporelles	106	309
Réduction de valeur des actifs corporels	-	9
Amortissement des immobilisations incorporelles	100	105
Total	206	423

La diminution de l'écart d'acquisition se réfère à la dépréciation de l'écart d'acquisition relatif à la société contrôlée Expoplay by Fedon Srl à la suite des résultats obtenus après le test de pertes de valeur.

Une dépréciation des frais de développement de 2008 a été effectuée à hauteur de 106 milliers d'euros, car les conditions permettant leur capitalisation ne sont plus remplies.



Charges financières

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Financements et découverts en compte courant	1.559	1.378
Autres financements	5	4
Pertes de change réalisées	1.247	405
Pertes de change pour conversion au change de fin d'exercice	-	-
Charges financières pour crédits-baux financiers et contrats de location	-	-
Charges financières sur avantages au personnel	118	108
Moins-values réalisées sur cession de titres	79	23
Charges financières sur financement des actionnaires non rémunéré	-	-
Autres charges financières	225	178
Total charges financières (sur coûts historiques)	3.233	2.743
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	181	111
Pertes non réalisées sur contrats à terme de devises (note n° 34)	0	0
Total	3.414	2.854

L'augmentation des charges financières est en grande partie due aux intérêts plus élevés en raison de l'utilisation des crédits bancaires et à l'augmentation des taux d'intérêt, partiellement compensé par une diminution des moins-values réalisées ou par un ajustement sur titres.

Produits financiers

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts bancaires perçus	8	4
Autres intérêts perçus	68	4
Bénéfices de change réalisés	803	524
Bénéfices de change pour conversion au change de fin d'exercice	556	-
Autres produits financiers	56	71
Total des produits financiers (sur coûts historiques)	1.491	603
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	83	115
Total	1.574	718

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1 536 milliers d'euros (2007 : 1 401 milliers d'euros) et ont été capitalisés pour un montant de 1 331 milliers d'euros et imputés directement au compte de résultat pour la différence. La part des coûts capitalisés est relative au développement de nouveaux modèles d'étuis et de nouvelles lignes mode du secteur de la maroquinerie, ainsi que de nouveaux projets de présentoirs pour la ligne Expoplay by Fedon.



25. Impôts

Les principales composantes des impôts sur les bénéfices pour les exercices clos au 31 décembre 2008 et 2007 sont :

(montants en milliers d'euros)

	2008	2007
Compte de résultat		
<i>Impôts courants</i>		
IRES – Impôt sur le Résultat des Sociétés	17	36
IRAP – Impôt Régional sur les Activités Productives	237	391
Corrections liées à des impôts courants des années précédentes	(6)	(48)
<i>Impôts anticipés et différés</i>		
Relatifs au crédit d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	(51)	(607)
Relatifs à l'utilisation – correction d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	500	216
Relatifs à la modification des taux d'imposition IRES et IRAP	0	719
Relatifs à la survenance et au reversement des différences temporaires	92	(257)
Impôts sur les bénéfices dans le compte de résultat	924	449

Le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices comptabilisés et les impôts théoriques résultant de l'application au bénéfice avant impôt du taux fiscal en vigueur pour les exercices clos au 31 décembre 2008 et 2007 est le suivant :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfices avant impôts provenant de la gestion des actifs d'exploitation	(2.371)	(4.382)
Pertes avant impôts provenant des actifs destinés à être cédés	-	-
Pertes avant impôts provenant des actifs destinés à être cédés	-	55
Bénéfice comptable avant impôts	(2.371)	(4.327)
Taux d'imposition IRES en vigueur en Italie : 27,5 %	(652)	(1.428)
Corrections liées aux impôts de l'exercice des périodes précédentes	(6)	(48)
Produits exemptés	-	(34)
Charges non déductibles	171	162
Effet de change taux d'imposition IRES en Italie	-	699
Effet du crédit d'impôts anticipés sur pertes fiscales relatives à des précédents exercices	500	216
Effet de la non activation du crédit d'impôts différés sur pertes fiscales	-	796
Effet de la différence entre taux d'imposition en vigueur en Italie et à l'étranger	-	(307)
Taux d'imposition effectif sur bénéfices : (3)% (2007 : (2)%)	(3)%	(2)%
Impôts sur le Résultat IRES mentionnés dans le compte de résultat consolidé	665	56



Impôts sur les bénéfices liés à des actifs destinés à être cédés	-	0
Impôt local IRAP mentionné dans le compte de résultat consolidé	259	393
Total Impôts sur le revenu reportés dans le compte de résultat	924	449

Impôts différés

Les impôts différés au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	Bilan consolidé	
	31/12/2008	31/12/2007
<i>Impôts différés passifs</i>		
Amortissements anticipés à des fins fiscales	139	140
Amortissements terrains	38	38
Comptabilisation crédit-bail selon méthode financière	98	98
Bénéfices sur changements dus à l'évaluation	59	7
Avantages au personnel	250	289
Actualisation provisions pour risques et charges	18	17
Autres postes mineurs	47	36
Total passifs d'impôts différés	649	625
<i>Impôts différés actifs</i>		
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	66	66
Provision pour dépréciation des stocks	424	482
Provisions pour indemnités de rupture de fin de contrats d'agents	39	35
Dépréciation/Amortissements des investissements immobiliers	47	47
Dépréciation des immobilisations incorporelles	111	111
Dépréciation des participations		
Extourne réévaluation des biens immatériels effectuée en vertu de la Loi n° 342/00	1.243	1.413
Avantages au personnel	10	10



Gains intragroupe non réalisés	438	316
Autres postes mineurs	135	135
Pertes disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs	1.559	2.103
Total Actifs d'impôts différés	4.072	4.718

Parmi les créances d'impôts différés, il faut signaler la créance de 1 243 milliers d'euros résultant de l'annulation de la réévaluation des biens incorporels effectuée par la société mère conformément à la loi n° 342/00, pour laquelle ont été revues les conditions de la loi n° 255/05 - Loi budgétaire 2006 – et l'avoir fiscal de 1 559 milliers d'euros découlant de la dotation des impôts anticipés à la perte fiscale réalisée par la Société mère lors des exercices 2006 et 2007.

Au 31 décembre, des impôts anticipés actifs ont été comptabilisés par rapport à des déficits fiscaux reportables pour un montant équivalant à 1 559 milliers d'euros revenant à la Société mère, car il est prévu, sur la base des plans prévisionnels préparés par les administrateurs, qui couvrent une période de 5 exercices, que ces déficits seront utilisés afin de compenser des bénéfices imposables futurs. Ces pertes reportables pourront être utilisées au cours des 4/5 exercices suivants.

En raison de l'incertitude qui caractérise les prévisions à mi-période, la société mère a récupéré, au cours de l'exercice 2008, une partie des impôts différés actifs affectés au cours de l'exercice 2006 pour 500 mille euros. De plus, en adoptant des critères de prudence, la société mère a décidé de ne pas affecter d'impôts différés actifs supplémentaires pour l'exercice 2008, qui s'élèveraient à 535 mille euros.

Le Groupe enregistre des pertes fiscales supplémentaires nées dans le périmètre de consolidation sur lesquelles aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé, pour un montant de 9 051 milliers d'euros (2007 : 9 440 milliers d'euros) qui sont reportables, dans les délais figurant dans le tableau suivant, afin de compenser les bénéfices imposables futurs des sociétés où lesdites pertes ont été enregistrées. Aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé par rapport à ces pertes, car soit il n'est pas prévu que celles-ci puissent être utilisées afin de compenser des bénéfices imposables futurs dans un délai de 4/5 exercices, soit celles-ci sont nées dans des sociétés contrôlées enregistrant des pertes depuis un certain temps ou en liquidation.

(montants en milliers d'euros)

	Genetier Sas	Groupe Fedon America	Kapunkt GmbH	Fedon Industries Sa	Fedon Far East Limited	Total
Échéance 31/12/2008	-	-	-	-	-	-
Échéance 31/12/2009	912	-	-	-	-	912
Échéance 31/12/2010	-	-	-	-	-	-
Échéance 31/12/2011	646	-	-	-	-	646



Échéance 31/12/2012	157					157
Échéance 31/12/2013	124					124
Sans échéance	-	2.012	1.975	2.577	648	7.212
Total	1.839	2.012	1.975	2.577	648	9.051

Au 31 décembre 2008, il n'y a pas d'impôt différé passif (2006 : 0,00) sur les bénéfices non distribués de certaines sociétés contrôlées puisque le Groupe a estimé que les bénéfices non distribués des sociétés qu'il contrôle ne seront pas distribués dans un avenir proche.

La distribution des dividendes aux actionnaires du Groupe Fedon n'a aucune incidence fiscale en termes d'impôts sur les bénéfices.

La société mère a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4° alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela entraîne une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition relative. La valeur de cette provision, qui au 31.12.2008 s'élève à 302 821 milliers d'euros, sera déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduits aux seules fins fiscales.

26. Bénéfice (perte) par action

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice/(la perte) net(te) de l'année distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année, net des actions propres.

Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère (après avoir déduit les intérêts sur les obligations convertibles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année et de celles découlant potentiellement de la conversion de toutes les obligations convertibles. Ci-après figurent les bénéfices et les informations relatives aux actions utilisées afin de calculer le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué :

	31/12/2008	31/12/2007
Bénéfice (perte) net(te) distribuable aux actionnaires ordinaires découlant de la gestion des actifs d'exploitation	(3.251)	(4.729)
Bénéfice (perte) net(te) distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère à titre de bénéfice dilué par action	(3.251)	(4.729)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires comprenant les actions à titre de bénéfice de base par action	1.900.000	1.900.000
Nombre moyen pondéré d'actions propres	46.077	173.370
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (à l'exclusion des actions propres) à titre de bénéfice de base par action	1.853.923	1.726.630

Effet de la dilution :



Bénéfice (perte) par action		
- base	(1,75)	(2,74)
-dilué	(1,75)	(2,74)

Il n'y a pas eu d'autres opérations sur les actions ordinaires ou sur de potentielles actions ordinaires entre la date de référence du bilan et la date de rédaction du bilan.

27. Engagements

Engagements de crédit-bail opérationnel – le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail commercial pour son propre portefeuille d'investissements immobiliers, représenté par des bureaux et des constructions pour la production non utilisés directement par le Groupe. Tous les crédits-baux incluent une clause qui permet la réévaluation du loyer sur base annuelle aux conditions du marché.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existant au 31 décembre, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Jusqu'à un an	41	33
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans		
À plus de cinq ans		
Total	41	33

Engagements de crédit-bail opérationnel – Groupe en tant que locataire

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail opérationnel pour certains immeubles, parmi lesquels certains sont à usage commercial (magasins de marque Giorgio Fedon 1919). Les locations immobilières ont une durée de vie moyenne comprise entre 1 et 6 ans, les crédits-baux entre 1 et 5 ans avec clause de reconduction. Les reconductions sont une option de chaque société qui détient les biens. Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existant au 31 décembre, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	31.12.2008	31.12.2007
Jusqu'à un an	872	847
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	1.490	2.192
À plus de cinq ans	1.518	1.518
Total	3.880	4.557

Garanties données

Aucune garantie n'a été donnée à des tiers par la société mère ou par les autres sociétés du Groupe.



28. Information sur les parties liées

Le bilan consolidé inclut le bilan de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et des sociétés contrôlées mentionnées dans le tableau suivant :

	Siège	% de participation	
		31/12/2008	31/12/2007
Giorgio Fedon & F.lli S.p.A.	Italie	Société mère	Société mère
<i>Sociétés contrôlées intégralement consolidées</i>			
Hawk Automazioni S.r.l.	Italie	95,00%	95,00%
Expoplay by Fedon S.r.l.	Italie	60,00%	70,00%
Genetier S.a.s.	France	100,00%	100,00%
Kapunkt GmbH	Allemagne	100,00%	100,00%
Fedon America Inc.	États-Unis	100,00%	100,00%
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100,00%	100,00%
East Coast S.r.l.	Roumanie	100,00%	100,00%
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100,00%	100,00%
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100,00%	100,00%
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100,00%	100,00%
GF 1919 New York	États-Unis	100,00%	100,00%
GF 1919 Far East	Hong Kong	100,00%	100,00%

Termes et conditions des transactions entre parties liées

Les ventes et les achats entre parties liées s'effectuent au prix normalement pratiqué sur le marché. Les soldes existants en fin d'exercice ne sont pas munis de garanties, ne produisent pas d'intérêts et sont réglés au comptant. Il n'y a pas de garantie, donnée ou reçue, en rapport à des créances et des dettes avec des parties liées. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2008, le Groupe n'a constitué aucune provision pour dépréciation de compte de tiers relative à des montants dus par les parties liées (31 décembre 2006 : 0 euro). Cette évaluation est effectuée pour chaque exercice à travers l'examen de la situation financière des parties liées et du marché sur lequel les parties liées opèrent.

Rémunération des dirigeants du Groupe

(montants en milliers d'euros)

	2008	2007
Émoluments liés à la fonction	372	220
Autres rémunérations (AR)	0	83
Autres avantages	0	9
Indemnités de fin de contrat (IFC échues)	0	11
Total rémunérations versées aux dirigeants	<u>372</u>	<u>323</u>

Nom et Prénom	Société	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice précédent	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice en cours
Fedon Callisto	Giorgio Fedon SpA	127.208	477.274
Fedon Italo	Giorgio Fedon SpA	142.394	155.594
Fedon Piergiorgio	Giorgio Fedon SpA	56.304	246.854
Da Col Angelo	Giorgio Fedon SpA	31.563	31.563
Total		<u>357.469</u>	<u>911.285</u>



Le nombre d'actions détenues par les administrateurs, soit directement soit par l'intermédiaire de sociétés fiduciaires, reflètent les variations des acquisitions relatives à 2008. En particulier, les actions propres vendues par la société par délibération du Conseil d'administration en date du 24 octobre 2008, ont été acquises par le Président du Conseil d'administration, et actionnaire majoritaire, et sont reprises dans le tableau ci-dessus. Les données relatives à l'exercice précédent ne comprenaient pas les actions détenues par l'intermédiaire de sociétés fiduciaires.

29. Gestion du risque financier : objectifs et critères

Les principaux instruments financiers du Groupe, autres que les produits dérivés, comprennent les financements bancaires, les crédits-baux financiers, les dépôts bancaires à vue et à court terme. Le principal objectif de ces instruments est de financer les actifs opérationnels du Groupe. Le Groupe possède différents autres instruments financiers, comme des dettes fournisseurs et des créances commerciales, découlant des activités opérationnelles.

En accord avec la politique du Groupe, aucun des produits dérivés détenu ne l'est à des fins spéculatives.

Les critères comptables du Groupe liés aux dérivés sont indiqués dans la note n° 6.

Les principaux risques générés par les instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de crédit. Le Conseil d'administration réexamine et détermine les politiques à adopter afin de gérer ces risques.

Les modalités de gestion de ces risques sont décrites ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé tire son origine à la fois des dettes financières à court terme et des dettes financières à moyen/long terme. Puisque la plus grande partie de la dette est à taux variable, les variations des taux d'intérêt du marché influencent le coût des différentes formes de financement en ayant une incidence sur le niveau des charges financières du Groupe.

Le tableau suivant indique la sensibilité du bénéfice de la société avant impôts, à la suite des variations des taux d'intérêt auxquelles on peut raisonnablement s'attendre, en maintenant constantes toutes les autres variables.

2008	Augmentations/Diminutions en pourcentage	Effet sur le chiffre d'affaires avant impôts
Euro	+ 15	(133)
Euro	- 10	89
2007		
Euro	+ 15	(186)
Euro	- 10	121



Risques de change

Le Groupe opère au niveau international et s'expose donc au risque de change. La gestion centralisée est confiée à la société mère qui a la charge d'examiner et de contrôler l'évolution des soldes et d'évaluer l'éventuelle stipulation de contrats adaptés à des fins de couverture.

La principale devise, en dehors de la zone euro dans laquelle opère le Groupe, est le dollar américain.

En règle générale, le Groupe ne met pas en œuvre d'instruments financiers pour la couverture des flux économiques en devise.

Risque de variation du prix des matières premières

L'exposition du Groupe au risque de prix est minime, si ce n'est indirectement par les variations des marchés pétrolier et sidérurgique.

Risque de crédit

Le Groupe a pour politique d'appliquer aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonné liées à des ouvertures de crédit. De plus, le solde des crédits fait l'objet d'un contrôle continu en cours d'exercice de façon à ce que le montant des encours ne dépasse jamais les montants des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dans le Groupe, même si celles-ci se réfèrent à des contreparties de premier ordre actives dans le secteur de la lunetterie.

Risque de liquidité

Le Groupe veille constamment au maintien de l'équilibre et de la flexibilité entre les sources de financement et d'utilisation.

Les deux principaux facteurs qui influencent la liquidité du Groupe sont d'une part les ressources générées ou absorbées par les activités opérationnelles ou d'investissement, et d'autre part, les caractéristiques d'échéance et de renouvellement de la dette.

Les besoins en liquidités sont contrôlés par la fonction centrale de la société mère dans l'optique de garantir un repérage efficace des ressources financières ou un investissement adapté des éventuelles liquidités.

Le tableau suivant résume la durée des passifs financiers du groupe au 31.12.2008 sur la base des paiements contractuels non actualisés :

2008	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts		646	1.746	3.214		5.606
Découverts bancaires		4.686	18.661			23.347
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	1.736	7.431	3.806			12.973
Autres passifs financiers :		7	4			11
2007						
Emprunts		823	4.1555	5.599		10.577
Découverts bancaires	969		20.095			21064
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	733	12.832	1.204			14.769
Autres passifs financiers :		7	21	9		38

Au 31 décembre 2008, le Groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant approximatif de 2 763 milliers d'euros.



Gestion du capital

L'objectif de la gestion du capital du Groupe est de garantir le maintien des niveaux adaptés des indicateurs de capital de façon à soutenir l'activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le groupe gère la structure du capital et le modifie en fonction des variations des conditions économiques. À l'heure actuelle, la distribution de dividendes n'entre pas dans la politique du Groupe. Afin de conserver ou d'adapter la structure du capital, le Groupe prévoit de réduire ce rapport dans les prochains exercices lors de la mise en œuvre du plan triennal conçu par la société avec l'objectif de revenir au même rapport entre dette et capital qu'en 2006

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts	29.039	31.679
Dettes commerciales et autres dettes	12.973	14.769
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1.124)	(1.694)
Actifs financiers à la juste valeur	(1.903)	(1.024)
Dette nette	38.985	43.730
Capital	14.312	17.006
Bénéfice net non distribué	0	0
Total capital	14.312	17.006
Capital et dette nette	53.297	60.736
Rapport dette/capital	0,73	0,72

30. Instruments financiers

Juste valeur

Le tableau suivant établit une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur par catégorie de tous les instruments financiers du Groupe inscrits au bilan à une valeur différente de la juste valeur, y compris ceux classés comme opérations destinées à être cédées.

(montants en milliers d'euros)

	Valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
Actifs financiers :				
Liquidités	1.124	1.694	1.124	1.694
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1.903	1.024	1.903	1.024
Autres actifs financiers (à long terme)	381	421	381	421
Total	3.408	3.139	3.408	3.139
Passifs financiers :				
Découvert bancaire	23.407	21.064	23.407	21.064
Financements à taux variable	5.110	10.066	5.110	10.066
Financements à taux fixe	511	511	511	511
Financements pour biens en crédit-bail	11	38	11	38
Financement des actionnaires non rémunéré	-	-	-	-
Total	29.039	31.679	29.039	31.679



La juste valeur des financements a été calculée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux d'intérêt en vigueur.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux quotidiens sur dépôts bancaires ; par conséquent, la juste valeur correspondante est équivalente à la valeur nominale.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction a été déterminée sur la base des cotations des titres sur le marché à la date de clôture de l'exercice.

Instruments financiers

L'excédent de liquidités a été investi dans des instruments financiers de type traditionnel comme les actions et les obligations à court et moyen terme et de façon très défensive.

Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, la société mère a conclu, en date du 10/11/2006, un instrument dérivé de type Interest Rate swap (swap de taux d'intérêt) qui prévoyait la transformation de l'indexation de la dette d'un taux variable à un taux fixe équivalant à 4,06 % sur toute la période. Au 31 décembre 2007, la société possédait un contrat d'IRS variable d'un montant nominal de 4 000 milliers d'euros, expirant au plus tard le 10/11/2013. Au cours de l'exercice 2008, cet instrument a été remanié avec un Collar avec Floor Knock in à amortissement, avec pour objectif de neutraliser davantage les effets des variations futures du paramètre variable.

Ce dérivé possède toutes les caractéristiques d'un instrument de couverture du risque de taux d'intérêt, expressément lié à un financement et à son tableau d'amortissement et, en tant que tel, sa juste valeur au 31 décembre 2008, équivalant à 89 mille euros, a été inscrite dans les capitaux propres.

De plus, à la fin de l'exercice 2008, la société mère possède un contrat d'IRS plain vanilla (swap sur taux d'intérêt classique) pour un montant nominal de 5 000 milliers d'euros, expirant le 10/12/2009. Ce contrat est destiné à couvrir les variations des taux d'intérêt en cours sur une partie de l'utilisation des lignes de crédit. Puisqu'au cours des trois premiers mois de l'exercice 2009 la société a veillé à éteindre les effets de cet instrument, elle n'a inscrit au compte de résultat que les variations de valeur jusqu'à la date d'extinction.

31. Événements postérieurs à la date du bilan

Le Groupe poursuit son plan de restructuration et réorganisation de l'organisation et de la production mis en œuvre au cours de l'exercice 2007 centré sur de nouvelles stratégies commerciales, sur une reprise de la compétitivité, une rationalisation de l'organisation interne et une limitation des coûts structurels. La conjoncture économique sérieuse qui s'est manifestée à la fin du dernier exercice a obligé la société à revoir à la baisse ses estimations de chiffre d'affaires et de résultat économique mentionnées pour l'année 2009 dans le plan triennal déjà cité au début de ce rapport. Le budget 2009 exprime donc des valeurs cibles du chiffre d'affaires en légère baisse par rapport aux chiffres obtenus en 2008. L'on prévoit toutefois le maintien des niveaux de marge consolidés en 2008 et une diminution supplémentaire des frais fixes de fonctionnement de toute la structure.

En référence à l'endettement financier net, il faut signaler que le Groupe a conclu, lors des deux premiers mois de l'exercice 2009, une opération de *sale and lease back* ayant pour objet un des immeubles appartenant à la société mère. Les flux financiers découlant de l'opération seront utilisés pour compléter la phase de restructuration du Groupe selon les directives du plan triennal et pour le remaniement partiel de l'endettement entre court et moyen-long terme.

Après la date de clôture du bilan au 31 décembre 2008, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date n'est à souligner.



Attestation relative aux états financiers en vertu de l'art. 81-ter du Règlement Consob modifié et complété n° 11971 du 14 mai 1999

1. Les soussignés, Callisto Fedon, en sa qualité de président et administrateur délégué, Caterina De Bernardo, en sa qualité de dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables du Groupe Fedon conformément aux dispositions de l'art. 154-*bis*, alinéas 3 et 4 du décret loi du 24 février 1998, n° 58 et également en vertu également de ce qui est précisé au point 2 suivant :

- la conformité relativement aux caractéristiques de la société et
- l'application effective des procédures administratives et comptables pour la formation des états financiers, au cours de l'année 2008.

2. À cet égard, aucun fait marquant n'est à souligner.

3. Nous attestons également que les états financiers :

- a) correspondent aux résultats des livres et des écritures comptables ;
- b) rédigés conformément aux International Financial Reporting Standards édictés par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et adoptés par la Commission européenne, reflètent, de façon correcte et véridique, la situation patrimoniale, économique et financière de la société et de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

Date : 27 mars 2009

Callisto Fedon

(Président et administrateur délégué)

Caterina De Bernardo

(Dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la société)



TRADUCTION DE LA VERSION ORIGINALE EN ITALIEN

**Rapport de la société de révision
Conformément à l'article 156 du décret de Loi du 24.2.1998, n.58**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

1. Nous avons effectué la révision comptable des comptes consolidés de la société, Giorgio Fedon & Figli S.p.A et de ses filiales constitués par le bilan, le compte de résultat, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau de financement avec les annexes, ("Groupe Giorgio Fedon") relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008. La responsabilité de la rédaction des comptes annuels conformément aux « International Financial Reporting Standards » adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005 appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression d'une opinion sur les comptes annuels basée sur la révision comptable.
2. Notre examen a été effectué selon les principes de la révision comptable recommandés par la Consob. Conformément à ces principes et critères, la révision a été planifiée et effectuée afin d'obtenir tout élément nécessaire pour vérifier si le bilan est affecté d'erreurs significatives et s'il est, dans son ensemble, approprié. Le processus de révision comprend l'examen, sur la base de contrôles par sondages, des éléments probatoires supportant les soldes et informations contenus dans les comptes annuels, ainsi que l'évaluation de la justesse et de l'exactitude des critères comptables utilisés et du bien-fondé des estimations faites par les administrateurs. Nous estimons que le travail effectué fournit une base raisonnable pour l'expression de notre opinion professionnelle.

Pour l'opinion relative aux comptes annuels de l'exercice précédent, dont les données sont présentées aux fins de comparaison conformément à la loi, on se reporte au rapport émis par un autre société de révision le 12 juin 2008.
3. A notre avis, les comptes consolidés au 31 décembre 2008 du Groupe Giorgio Fedon sont conformes aux « International Financial Reporting Standards » adoptés par l'union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005; ces comptes consolidées sont donc réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation nette, de la situation financière, du résultat, des capitaux propres et du « cash flow » du Groupe Giorgio Fedon pour l'exercice clos à cette date.

MAZARS & GUÉRARD
PIAZZA ZANELLATO, 5 - 35131 PADOVA
TEL: +39 049 780 09 99 - FAX: +39 049 807 79 36 - www.mazars.it

SPA - CAPITALE SOCIALE DELIBERATO € 3.000.000,00 SOTTOSCRITTO € 2.703.000,00 VERSATO € 2.587.500,00 SEDE LEGALE: C.SO DI PORTA VIGENTINA, 35 - 20122 MILANO

REA N. 1056307 - COD. FISC. N. 01507630489 - P. IVA 05902570158 - AUTORIZZATA AI SENSI DI L. 1966/39 - REGISTRO DEI REVISORI CONTABILI GU 60/1997
ALBO SPECIALE DELLE SOCIETÀ DI REVISIONE CON DELIBERA CONSOR N° 10829 DEL 16/07/1997
UFFICI IN ITALIA: BOLOGNA - FIRENZE - MILANO - NAPOLI - PADOVA - PALERMO - ROMA - TORINO - UDINE





 MAZARS

4. Nous rappelons votre attention, comme indiqué par les administrateurs dans le rapport de gestion, sur le fait que le résultat opérationnel est encore négatif mais en amélioration progressive suite aux actions entreprises durant la période 2007-2008, largement commentées par les administrateurs dans le rapport de gestion.
5. La responsabilité de la rédaction du rapport de gestion, conformément à la législation en vigueur, appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli spa. Nous sommes responsables de l'expression de l'opinion sur la cohérence du rapport de gestion avec les comptes annuels, conformément à l'art. 156, comma 4 bis, lettre d), du Décret Législatif n° 58/1998. A ces fins, nous avons effectué les procédures indiquées dans le principe de révision n° 001 émis par le « Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti e degli Esperti Contabili ». A notre avis le rapport de gestion est cohérent avec les comptes annuels consolidés du Groupe Giorgio Fedon au 31 décembre 2008.

Padoue, 14 avril 2009


Mazars & Guérard SpA
Giovanni Varriale
Associé Réviseur Comptable